



Du vieux jeune théâtre

Gilbert David est allé au Centaur voir la pièce de Fernando Arrabal, *Une pucelle pour un gorille*. Il n'a pas été impressionné outre mesure. La pièce a mal vieilli, conclut-il. Le thème de la haine du sexe est éculé, le scénario passe-temps. Ce qui n'empêche pas certains comédiens d'être touchants.

Page B-3

Hôtel-Dieu: non au déménagement

Le docteur Jacques Genest, de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, se dit profondément troublé par les événements qui entourent le déménagement de l'Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies. Il expose les raisons pour lesquelles, selon lui, ce déménagement doit être rejeté.

Page B-8

Le tourisme pour tout le monde

Il y a au Canada plus de trois millions de personnes qui souffrent d'une ou de plusieurs incapacités physiques ou mentales. Jusqu'à quel point peuvent-elles espérer voyager? C'est ce genre de question qu'ont débattu quelque 8000 délégués de 80 pays réunis à Vancouver au congrès *Autonomie 92*, tenu récemment.

Page B-5

Un peintre exceptionnel

Se moquant allégrement des modes et des courants, Francis Bacon a toujours suivi son propre chemin, dans son art comme dans la vie. Hanté par la souffrance et la mort, il a réalisé une oeuvre qui reflète magistralement les obsessions qu'il a gardées jusqu'à la fin de sa vie. Et quelle oeuvre il nous laisse.

Page B-6



LE PEUPLEMENT DE LA TERRE

Les pays pauvres doivent mieux équilibrer population et ressources, selon un rapport de l'ONU

Clément Trudel

LES PAYS qui réussissent à ralentir leur croissance démographique ont des chances d'améliorer les conditions de vie de leurs citoyens, rappelle le Fonds des Nations unies pour la population. Dans un rapport rendu public hier, le FNUAP cite en exemple la Thaïlande où le nombre d'enfants par femme est passé de 6,1 en 1965-70 à seulement 2,2 en 1987. Neuf Thaïlandaises sur 10 sont alphabétisées, les deux tiers des couples ont recours à la contraception. La croissance économique de la Thaïlande « a bénéficié de la solide base que représente une main-d'oeuvre instruite » et ce pays détient le 7e rang des pays en développement ayant connu l'essor le plus rapide.

Le document de 46 pages intitulé: « Un monde en équilibre - État de la population mondiale 1992 » dresse un bilan ambigu. Ses auteurs ne peuvent que faire l'histoire d'un progrès « paradoxal » et d'échecs relatifs, car même si la proportion de pauvres, d'analphabètes et de sous-alimentés a diminué dans le monde depuis 1970, le nombre d'individus compris dans ces mêmes catégories est néanmoins à la hausse et le plus souvent, on doit faire le constat que le traitement fait aux femmes équivaut à un « atout gâché » dont l'apport n'est pas valorisé autant qu'il le devrait.

Ce rapport du FNUAP — dont la directrice exécutive est Mme Nafis Sadik — a bénéficié des travaux du chercheur Paul Harrison, auteur de *The Third Revolution*. On estime à 949 millions le nombre d'analphabètes (en 1985). Près des deux tiers de ces analphabètes, soit 592 M, sont des femmes. Il y aurait sur terre 65 millions d'individus de plus qu'il y a 15 ans parmi ceux qui ne savent ni lire ni écrire!

Malgré de formidables efforts con-

sentis et « des résultats encourageants », il n'en reste pas moins que « le nombre total d'enfants non scolarisés dans les pays en développement a augmenté de 1970 à 1985 ». En Afrique, le recul est notoire « au moment où s'affaissaient les ressources étatiques », car en 1980, il y avait 80 % des enfants d'âge scolaire qui étaient inscrits au niveau primaire; en 1986, cette proportion n'était plus que de 76 % pour les enfants africains. À noter que dans l'ensemble des pays en développement, « la scolarisation a progressé et le taux d'analphabétisme a été ramené de 55 % en 1970 à 39 % en 1985 ».

Le nombre de ceux et celles qui vivent « dans le dénuement le plus total » est aussi en courbe ascendante: 1,1 milliard, soit une augmentation de 212 millions en raison de l'accroissement de la population. L'on mentionne qu'au cours de la dernière moitié de la décennie écoulée, « 62 nouvelles familles sur 100 dans les pays en développement doivent se contenter de logements du type bidonville ».

Une enquête récente touchant le Brésil et la Colombie indique, de plus, que dans les familles de six enfants ou plus « 45 % des enfants souffrent de graves retards de croissance ».

Le FNUAP n'hésite pas à parler de « deux Indes ». Il fait ressortir que dans l'État du Kerala, 66 % des femmes sont alphabétisées et que les femmes y ont accès à la propriété; dans cinq États du nord de l'Inde, cette proportion chute à 11 ou 12 %. Une mère davantage scolarisée acceptera plus volontiers d'espacer les naissances, dit-on, elle sera mieux équipée pour donner les soins à chacun de ses enfants. Par contraste, il y a environ 300 millions de femmes (en 1990) qui n'ont pas accès à des moyens sûrs et efficaces de contraception. C'est l'un des points d'appui



des recommandations, car si on arrive à éviter les naissances chez les femmes de moins de 20 ans et si les naissances se produisent à deux ans ou plus d'intervalle, on aura fait baisser de 40 % le taux de mortalité maternelle.

La directrice Sadik en appelle à une action « immédiate et énergique » pour « en finir avec la pauvreté absolue et satisfaire les besoins de l'humanité, tout en protégeant l'environnement ». Pour ce, elle s'inscrit dans la ligne d'intervention d'autres organismes onusiens tels l'OMS, l'UNICEF et le PNUD — Programme des Nations unies pour le développement — qui s'entendent pour proposer « une stratégie de développement axée sur l'homme ». Le FNUAP demande notamment que

soit doublé en dix ans l'assistance en matière de population accordée aux pays en développement, qui passerait de 4,5 milliards à 9 milliards.

Plus particulièrement, le FNUAP demande aux pays d'en venir à une politique de population adaptée à la

Voir page B-2 : ONU

La démographie incontrôlée, première menace sur l'environnement

Clément Trudel

LE SPECTRE d'un monde « englué » par la surconsommation n'est pas farfelu, lance en guise d'avertissement le FNUAP (Fonds des Nations unies pour la population) dans son plus récent rapport. Ce texte fait une large place à la réflexion contemporaine sur « population et environnement ». L'on s'y attarde à l'hypothèse d'un monde qui continuerait de consommer autant que les États-Unis le faisaient en 1987... ce qui mènerait l'humanité, en 2050, à un niveau de 10 milliards d'individus possédant des réserves de pétrole épuisées en cinq ans, et du charbon pour un demi-siècle, sans plus.

Dans « Un monde en équilibre », le FNUAP souligne que l'impact démographique sur l'environnement est considérable et que, dans les pays en développement, « il est responsable de près de 79 % du déboisement, de 72 % de l'expansion des terres arables et de 69 % de la multiplication des têtes de bétail ». La vraie menace, si l'on n'y prend garde, proviendrait du sort fait aux ressources fixes ou renouvelables — on parle de « réfugiés écologiques » en nombre accru. La terre? Il y a risque de détérioration des sols que l'on ne met plus en jachère, sur des lopins de plus en plus étroits pour chaque paysan — on parle de carrés de 41, voire

33 mètres de côté en moyenne. « De 1970 à 1989, la production céréalière par personne a accusé un recul de 5 % en Amérique latine, de 18 % en Asie de l'Ouest et de 20 % en Afrique ». Et l'on insiste: « Entre 1978 et 1989, la production alimentaire n'a pu suivre la cadence de la croissance démographique dans 69 des 102 pays en développement pour lesquels on dispose de données ».

Autre ressource vitale: l'eau. Pour de nombreux pays d'Asie de l'Ouest et d'Afrique, la rareté de l'eau « fixera un plafond au développement ».

Mais c'est surtout sur la croissance urbaine phénoménale que revient sporadiquement le document, en plus de marteler le leitmotiv que les familles moins nombreuses bénéficieraient de « possibilités accrues ».

Ceux qui vivront encore en 2025 constateront que l'Amérique centrale se sera accrue, en 35 ans, de 50 millions d'individus; que l'Amérique du Nord sera de plus en plus grisonnante et que sa population ne comptera, pour s'accroître, que sur l'immigration, tandis que l'Europe occidentale aura perdu 14,5 millions d'habitants. L'Afrique du Nord, elle, s'enrichira de 56 millions d'individus, etc.

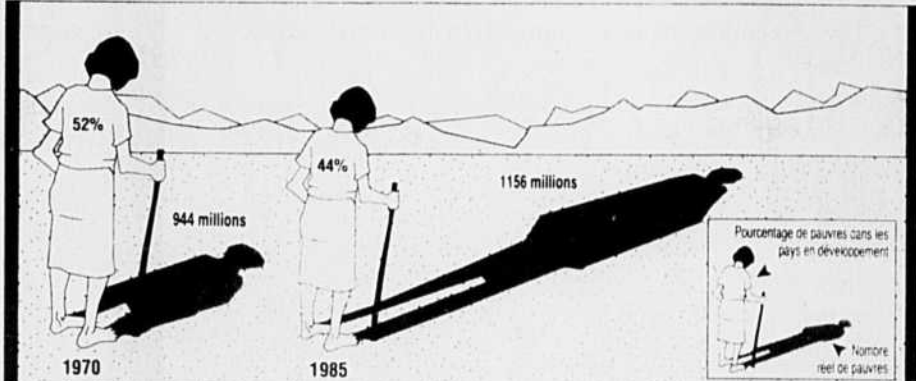
Dans un tel contexte, les villes modernes qui doivent accueillir au cours de la prochaine décennie 83 % de la croissance démographique

Voir page B-2 : Démographie

Plus riches, plus pauvres?

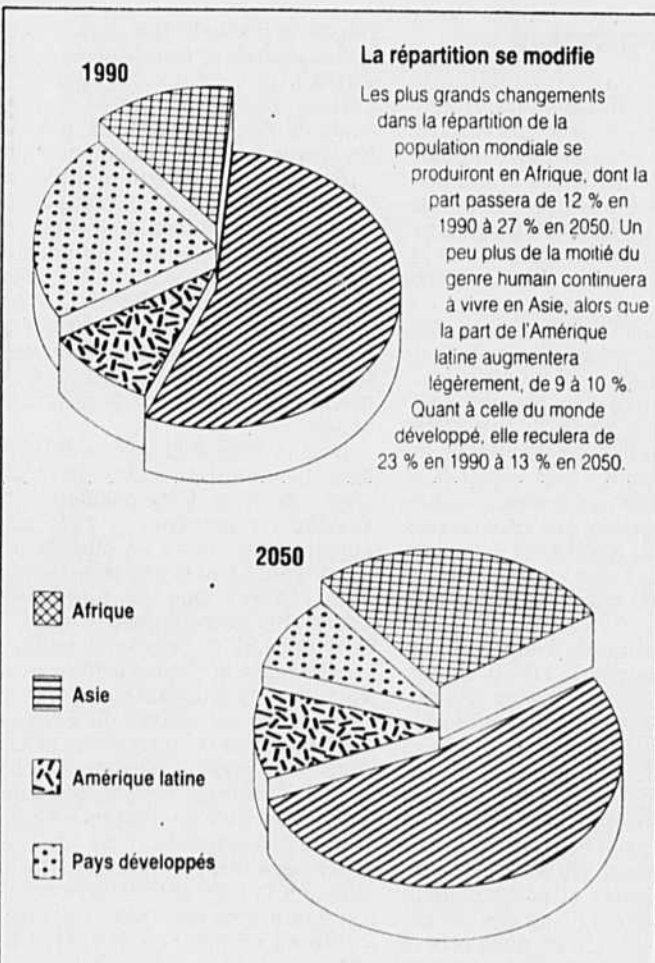
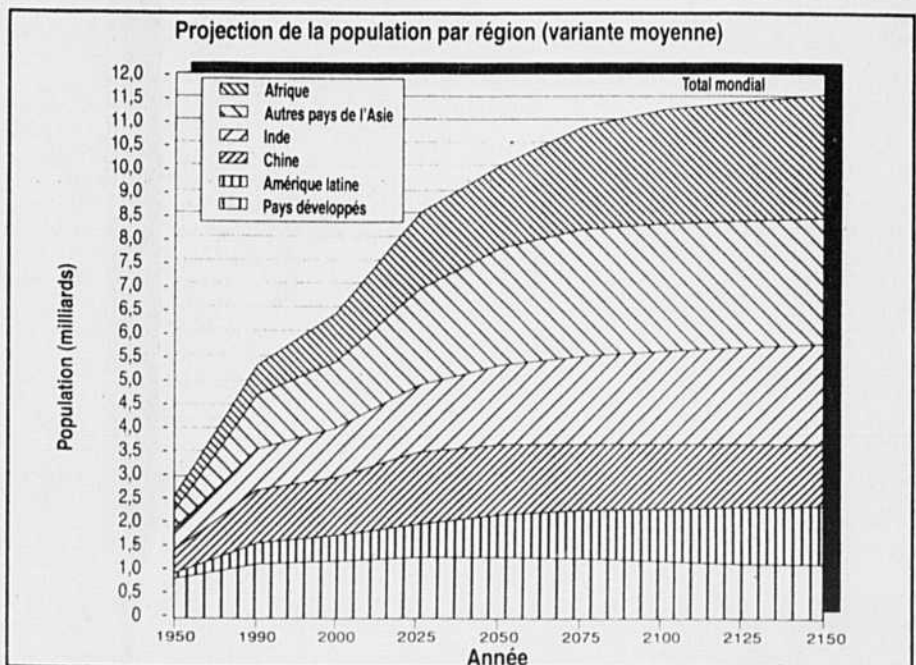
Selon les estimations des Nations Unies, le pourcentage des personnes démunies dans les pays en développement est passé de 52 % en 1970 à 44 % en 1985. Toutefois, en raison de la rapide croissance démographique enregistrée au cours de cette période, le nombre réel des pauvres a augmenté, passant de 944 millions à 1156 millions.

- En Afrique, leur nombre s'est élevé de 166 millions à 273 millions.
- En Amérique latine, de 130 millions à 204 millions.
- En Asie, le continent où ils sont le plus nombreux, ils se chiffrent à 737 millions, malgré un recul important de 56 % à 43 %.



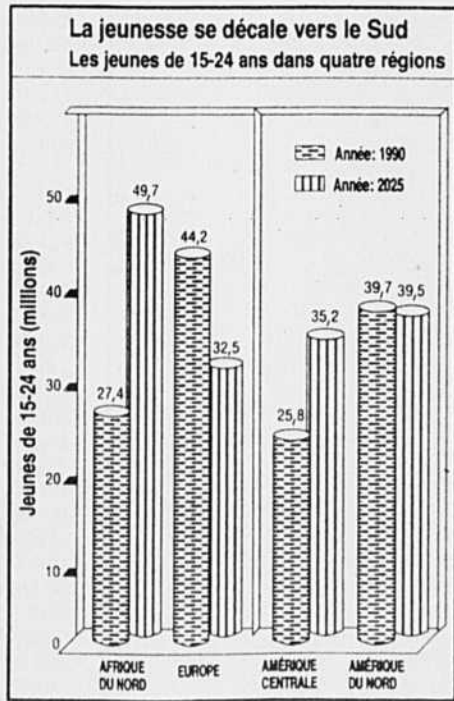
Plus nombreux que jamais

Au terme de quatre décennies de la croissance démographique la plus rapide de l'histoire, le monde comptera 5,48 milliards d'habitants à la fin de ce siècle, il devra accueillir 97 millions de nouveaux venus chaque année — soit annuellement l'équivalent de la population du Mexique. Avec 8,5 milliards d'habitants en 2025 et 10 milliards en 2050, la population mondiale pourrait bien s'élever, selon les projections à long terme, à 11,6 milliards en 2150.



Le Nord grisonnant

Alors qu'au Sud la population est de plus en plus jeune, au Nord elle vieillit. En 1990, les pays développés ne comptaient que 23 % de la population mondiale, mais pas moins de 44 % des plus de 60 ans. En 2025, la moitié de la population de l'Europe occidentale aura plus de 45 ans.



Le théâtre *planche* au ralenti

Les troupes jouent souvent devant des salles de 50 personnes

Jean Chartier

« LES TROUPES de théâtre jouent devant des salles de 50 personnes de manière fréquente en ce moment. C'en est ridicule. La part de revenus autonomes provenant des guichets a dégringolé ». C'est en ces termes que la directrice de l'Association des compagnies de théâtre, Mme Luce Pelletier, fait part de la déprime ambiante dans les petites compagnies théâtrales.

Le cinquième congrès du Conseil québécois du théâtre va s'ouvrir demain à un moment où la situation des théâtres s'avère morose à l'extrême. Les grands théâtres commandités restent discrets mais les directeurs de petits théâtres lancent un cri d'alarme. La directrice de l'ACT brossait récemment en ses termes son diagnostic.

« Il n'y a plus qu'un spectacle par trimestre qui va bien: Le Bérénice a fait salle comble à Espace Go, le Godot du TNM a suscité des représentations supplémentaires, et le Théâtre de la Marmaille a connu un succès pour enfants avec Histoire de l'oie, bien qu'il n'y ait pas eu de représentations supplémentaires. Pour les autres pièces, dans presque tous les cas, ça va mal. Tout le monde se tient sur la réserve. Et, les spectateurs qui assistaient à trois ou quatre spectacles n'en voient plus qu'un ».

On raconte que le théâtre La Ralonge a présenté « La Contrebasse » l'automne dernier devant des salles presque vides. En même temps, la troupe Tess Imaginaire jouait « Manipulation » devant des salles désertes. La directrice de l'Association

des compagnies de théâtre conclut en ces termes: « À Québec, l'année 91 fut désastreuse; les théâtres ont été désertés. Par exemple, la direction du Théâtre Repère s'arrache les cheveux. Et, dans ce contexte, le gouvernement s'apprête à nous traiter à la manière d'un produit de luxe, comme les cigarettes ».

Pour le président de l'Union des artistes, M. Serge Turgeon, la situation s'avère fort ambiguë. Car, les revenus du secteur lyrique montrent une augmentation importante, une poussée de 87 %. C'est en raison du succès considérable de la comédie musicale Les Misérables. Ce spectacle a rapporté 1 million \$ à lui seul en cachets pour ses comédiens. Et, le Fantôme de l'Opéra distorsionne aussi les chiffres globaux.

En 1990, on avait enregistré une chute importante des cachets des artistes de la scène, du secteur lyrique et des variétés, en l'occurrence 26 %. Ce fut très mauvais. En raison des productions-monstres mentionnées et d'une juridiction sur de nouveaux artistes de variétés, les chiffres de l'UDA paraissent meilleurs. Les cachets au niveau des productions dramatiques ont en effet augmenté légèrement, de 2,6 %. Et, pour les variétés, la juridiction évolue en ce moment, ce qui crée des distorsions.

Globalement, les cachets ont atteint 10,7 millions \$ pour l'ensemble des artistes de la scène lyrique, de la scène dramatique et des variétés, membres de l'Union des artistes. On compte 4300 membres actifs dans l'UDA et 4000 stagiaires.

On doit ajouter que les artistes obtiennent des revenus deux fois plus importants à la télévision qu'à la

scène. Or, il y a eu régression de 12 % des revenus versés par Radio-Canada aux artistes en 1991. Et, les cachets du cinéma et de la publicité ont également viré à la baisse.

« Pour la scène, nous aurons un contrecoup dans les théâtres d'été tout de suite et avec la programmation d'automne pour les théâtres montréalais. En ce moment, les caisses des théâtres sont complètement dégonflées. Elles sont toutes largement déficitaires. Une petite salle comme le Théâtre de la Place respecte ses engagements, mais il absorbe et plonge dans le rouge ». À Montréal, la situation s'est détériorée de manière générale durant cette saison.

L'été dernier, le théâtre de villégiature de Saint-Alphonse dans les Laurentides avait interrompu son spectacle mettant en vedette Denise Filiatrault. Les auditoires étaient fort clairsemés dans les autres théâtres de villégiature. Ce sera pire cet été.

Le vice-président de l'Association professionnelle des théâtres privés, M. Jean-Bernard Hébert, estime globalement à 12 % la baisse de fréquentation des théâtres de villégiature à l'été 91 et il prévoit déjà que 20 % de ces théâtres garderont leurs portes fermées en juillet.

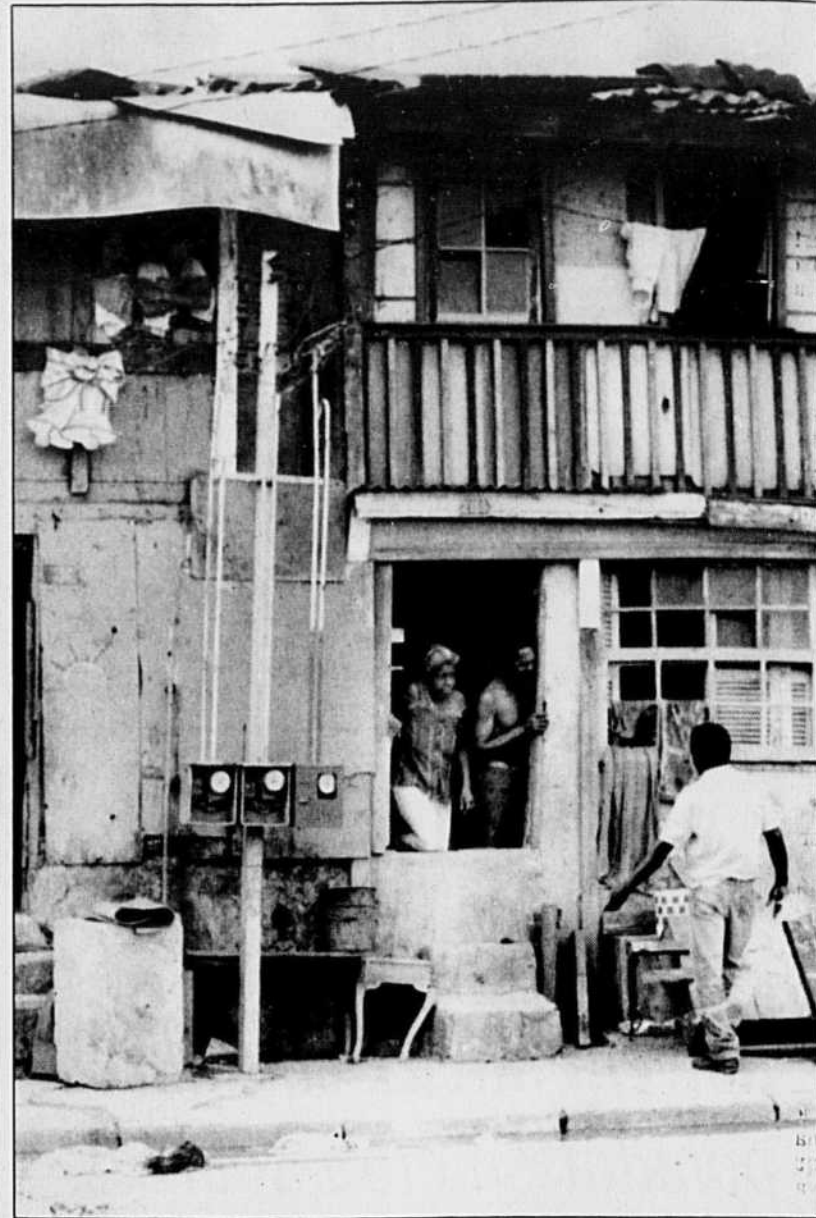
M. Hébert se dit avisé des fermetures suivantes: le Théâtre de Saint-Adolphe D'Howard, le Théâtre du Mont-Avila, le Théâtre de Val David. Il en sera de même pour La relève à Michaud établie à Saint-Mathieu de Beloeil, pour les théâtres d'été de Sainte-Anne de Bellevue, du Lac Delage près de Québec et de Jonquière. « Le risque s'avère trop grand pour

les théâtres privés. On ne peut présenter un spectacle devant une salle à moitié vide », déclare M. Hébert. Il signale que la taxe d'amusement reste discrétionnaire selon les municipalités. Elle n'existe pas à Saint-Adèle, tandis qu'elle est pleinement imposée à Sorel. M. Ryan a annoncé son annulation dans le prochain budget.

Les Théâtres associés, organisme de regroupement des grands théâtres subventionnés, sont plus réservés. Ses dirigeants disent n'avoir pas de chiffre sur la situation d'ensemble. Il semble que certains théâtres se soient abstenus de participer à la Coalition contre les taxes. On dit que, largement subventionnés, certains préfèrent rester discrets.

M. Pierre Rousseau, directeur du Conseil québécois du Théâtre, s'efforce quant à lui d'être optimiste: « L'automne fut très difficile. Le début 92 apparaît meilleur. Mais il est sûr que nous n'avons pas atteint le niveau connu il y a trois ans ». Ce qui le console, c'est qu'un phénomène semblable se produit à New York.

M. Claude Goyette, président de l'Association des professionnels des arts de la scène, déplore finalement que les cachets n'aient pas progressé depuis de nombreuses années. Un décorateur, un costumier, un régisseur, un éclairagiste doivent participer à une quinzaine de productions pour gagner 30 000 \$ en un an. Les tarifs sont fixés deux fois trop bas à son avis. « Les gens que je côtoie n'ont pas un cent où ils font des vies de fou. C'est la situation actuelle. Les subventions n'arrivent pas aux théâtres et il y a une baisse d'assistance ».



Depuis 1950, le nombre des habitants des villes a triplé pour atteindre 2,390 milliards. Cette famille habite à Santa Marta Botafogo, sur une colline au cœur de Rio de Janeiro, au Brésil.

◆ ONU

situation nationale, en tenant compte de l'équilibre entre population et ressources. Parmi les mesures préconisées, on trouve l'amélioration de la santé, de l'éducation et de la condition de la femme (droit à la propreté; accès de toutes les filles à l'école primaire d'ici à l'an 2000, etc.)

Les aires les plus fragiles quant à l'équilibre souhaitable entre niveaux de population, de consommation et de développement sont l'Afrique et l'Asie du Sud — deux zones où se concentre la « pauvreté absolue ».

Durant la décennie qui vient, le monde s'accroîtra de 97 millions d'habitants par an. L'Afrique absorbera à elle seule 34 % de cette hausse. C'est comme si le monde ajoutait chaque 30 mois à sa population l'équivalent d'un pays comme les États-Unis!

Tout un pan du rapport est consacré au « développement équilibré » auquel fait obstacle la marée montante des « migrants internationaux ». « Pas moins de 70 millions de personnes, essentiellement originaires du monde en développement... travaillent (légalement ou clandestinement) hors de leur patrie ». Les États-Unis, traditionnellement ouverts à cette « population en surnombre » ont accordé, durant la décennie 80, des autorisations de séjour à 603 000 immigrants par an, soit le « chiffre le plus élevé de l'histoire » à l'exception des années 1900-1920. Depuis 1960, l'immigration en provenance de l'Asie est passée de 8 % à 44 % aux États-Unis.

Les pressions migratoires se font sentir partout; l'on note que « la pauvreté et la croissance démographique du Sahel font grossir les bidonvilles des centres urbains de la côte », ce qui explique en partie l'afflux de

Burkinabés, difficiles à dénombrer exactement, dans une ville comme Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire.

À la mi-1992, l'humanité compte 5,48 milliards d'individus. Selon les projections les plus récentes des Nations unies, il y aura 8,5 milliards d'humains en 2025, et 10 milliards en 2050. C'est là le plus optimiste de trois scénarios envisagés, mais un retard dans la mise en route des mesures suggérées « pourrait se traduire dans la taille de la population mondiale en 2050 par une différence pouvant aller jusqu'à quatre milliards de personnes — soit le nombre total d'habitants de la planète en 1975 ».

Le FNUAP, précisait cette semaine au DEVOIR l'un de ses porte-parole à New York, Stafford Mouski, est un organisme à contribution volontaire qui peut compter sur un budget annuel oscillant entre 20 et 30 millions \$. Son mandat est essentiellement d'éveiller les pays nantis et les pays en développement aux enjeux et problèmes que pose l'accroissement de la population. Le Fonds n'intervient pas dans une optique de « contrôle », il tente de persuader les intéressés de l'importance de tendances qui peuvent se révéler catastrophiques si on n'agit pas pour les contrer. Le FNUAP agit à la demande de pays qui en font la requête; pour l'instant, il est présent dans « au moins 125 pays ». Son personnel est formé de 290 professionnels et de 510 membres du personnel de soutien, dont la moitié environ oeuvrent au QG de New York. Le document lancé hier à Londres et, simultanément, dans une quinzaine d'autres villes importantes, entend semer l'espoir que développement durable et croissance démographique modérée pourront s'arrimer pour le mieux-être de tous les humains.

◆ Démographie

constituent le plus grand défi à la « durabilité » du développement. Comment penser que les services de santé, d'éducation et autres, pourront être dispensés à ces 81 millions de nouveaux citoyens par an? Cela ressemble à un chantier d'où surgiraient, chaque année, dix villes de la taille de Moscou, de Delhi, de Paris ou de Lagos.

Le défi est, notamment, de « satisfaire les aspirations des trois milliards » d'humains qui ne sont ni riches ni très pauvres, précise Paul Harrison qui a dirigé la recherche pour la rédaction du document du FNUAP. En clair, il faut accroître le revenu par habitant « sans compromettre les options des générations futures et sans épuiser les capacités limitées de la Terre », ce qui nécessite « l'habileté d'un jongleur », concède-t-il.

Dans un document d'accompagnement, l'organisme de l'ONU illustre le problème de la pression des migrations en se servant des retombées de la guerre du Golfe: « Dans les quelques mois qui suivront l'invasion du Koweït par l'Irak, plus de deux millions de migrants avaient fui la zone ou avaient été renvoyés chez eux: notamment 500 000 Égyptiens, 750 000 Yéménites et probablement 600 000 Asiatiques ». Tous ces travailleurs « au dur labeur desquels le Golfe devait sa prospérité » se sont

retrouvés penauds. Des pays comme le Bangladesh se sont trouvés privés d'afflux de capitaux qui aidaient à pallier une économie encore au stade du décollage dans un pays où les terres escarpées, autrefois inhabitées, sont maintenant victimes de l'érosion en raison de la nécessité de donner des surfaces nouvelles aux agriculteurs. Près de 2 millions de Bangladeshis travaillent à l'étranger; près de 63 000 ont dû fuir le Koweït, ce n'est là qu'une partie de phénomènes qui s'enchaînent; lorsque la terre est épuisée, la migration reprend et l'on se retrouve à la case départ.

D'où la préoccupation du FNUAP, dans l'éventail de solutions proposées à la crise de la population, de suggérer l'adoption de réformes agraires véritables, en plus de ménager l'accès au crédit pour les plus vulnérables. « Que l'on élimine les distorsions économiques... qui rendent l'emploi de machines meilleur marché que la main-d'oeuvre et favorisent les puissants intérêts urbains ». La conviction du FNUAP, c'est qu'il faut en venir à des institutions pour gérer le patrimoine international commun (océans et atmosphère) et qu'« un système économique international plus juste réduira également les pressions qui alimentent la migration internationale. Le commerce des biens est préférable au commerce des êtres humains ».

ÉCOKILO

Programme d'analyse de la consommation d'énergie des ménages

Avez-vous fait vos exercices ?

À vos crayons !

Remplissez votre questionnaire sans tarder !

Il y a quelque temps, Hydro-Québec vous a fait parvenir par la poste le questionnaire du programme ÉCOKILO. Conçu pour évaluer votre consommation d'énergie, ce programme vous permettra surtout de perdre des kilowattheures et d'économiser, sans réduire votre confort. Remplissez le questionnaire et retournez-le au plus vite.

Trois semaines après nous l'avoir retourné, vous recevrez un rapport personnalisé décrivant votre « condition énergétique » actuelle et une liste de

recommandations pour vous aider à éviter le gaspillage. De plus, nous vous enverrons gratuitement 3 accessoires économiseurs d'énergie qui vous aideront à mettre en pratique immédiatement certaines mesures d'efficacité énergétique. Si vous n'avez pas reçu de questionnaire ou si vous désirez plus de renseignements sur le programme ÉCOKILO, composez le 333-KILO.

Vous avez tout à gagner à perdre vos kilowattheures superflus.

Calendrier de distribution selon les codes postaux de l'île de Montréal.



Février: H1A à H1C, H1G à H1L, H1Z, H2A à H2G, H2M à H2S, H2V, H3L à H3W, H4J, H4L, H4N
Mars: H1E, H1M à H1Y, H3X, H4A, H4B, H4K, H4M, H4P à H4Y, H8N à H8Z, H9A, H9B, H9P à H9X
Avril: H2H à H2L, H2T, H2W à H2Z, H3A à H3K, H3Y, H3Z, H4C à H4H, H9C à H9K

Distribution sur la rive sud de Montréal: avril à août 1992

Distribution à Laval et dans les Laurentides: août à décembre 1992

Seuls les clients qui résident à la même adresse depuis au moins 12 mois sont admissibles à ce programme.

ÉVITONS LE GASPILLAGE



Hydro-Québec

Santé et
Services sociaux
Québec

ALCOOL... TROP, TROP SOUVENT, C'EST RISQUÉ!

Le déballage des trésors antiques de Rome

Marie Laurier

BAMBOLA, une minuscule poupée articulée de la Rome antique, a eu droit hier à l'accueil réservé à un chef d'État.

Après un long suspense au cours duquel des « gants blancs » ont déballé l'énorme caisson qui contenait ce trésor enfoui dans d'innombrables coussins de mousse anti-choc, l'objet de tant d'égards apparut enfin couché dans une boîte à chaussure. Et il fallait s'approcher de près pour admirer ce drôle de petit jouet d'ivoire qui vaut une fortune.

Car cet objet de tant de sollicitude, le seul du genre qui existe dans le monde, avait voyagé la veille sur les ailes d'Alitalia et il fait partie du matériel funéraire retrouvé dans le sarcophage d'une fillette de onze ans il y de cela des siècles. Il sera sur notre sol pendant toute la durée de l'exposition *Rome, 1000 ans de civilisation* au Palais de la Civilisation de l'Île Notre-Dame du 8 mai au 27 septembre.

Le même scénario de déballage d'une statue féminine assise faite d'argile ocre, cette fois une pièce beaucoup plus considérable et qui prenait à elle seule tout l'espace de son contenant, a donné lieu également à la séance des éclairages de magnésium des photographes de presse et de télévision.

Cette délicate opération a été présidée par le conservateur du Musée national de Rome, Saverio Tranquilli qui accompagne ce premier arrivage de 39 caisses d'objets témoins de plus de 2 000 ans d'histoire et qui ne sont, pour la plupart, jamais sortis d'Italie. Il était entouré de sa collaboratrice Marielena Pagliaro, de Louise Beaudoin, directrice générale du Palais de la civilisation, de Michel Lambert, directeur de l'exposition, des commissaires en titre, Mme Lilian Stewart et M. Guy Couturier et de plusieurs représentants de la communauté italo-montrealaise.

Cette exposition qui devait avoir lieu l'année dernière mais qui dut être reportée en 1992 en raison de la Guerre du golfe, permettra au public d'admirer quelque 220 œuvres d'art provenant de sept grands musées romains et napolitains. Les premières arrivées hier sont celles qui nous sont prêtées par le *Museo nazionale Romano*. Les autres éléments four-



PHOTO JACQUES GRENIER

Bambola, minuscule poupée articulée, a eu droit à tous les égards et pendant tout le voyage en avion Rome-Montréal, Marielena Pagliaro, du Musée national romain, ne l'a pas quittée des yeux.

nis par les six autres musées de Rome et de Naples devraient arriver à Mirabel le 2 mai. L'ensemble de ces œuvres, d'une valeur inestimable, est réparti dans 39 caisses dont le poids totalise six tonnes, soit 12 000 livres ou près de 5 500 kilos.

Outre Bambola et la femme assise qui ont été déballées devant la presse, on mentionne parmi les pièces maîtresses un buste de la déesse Déméter, divinité de la terre investie

par la légende du rôle de « mère nourricière », *L'Orateur*, une célèbre statue en bronze dont la valeur dépasse à elle seule six millions de dollars, *Dionysos*, dieu de la vigne et du vin, un bronze grandeur nature, un buste de l'empereur romain Hadrien, l'Artémis d'Éphèse, déesse grecque aux attributs orientaux, *l'Hermaphrodite endormi* ainsi que plusieurs autres sarcophages.

Dans les aires du Palais de la civi-

lisation — il s'agit de l'ancien Pavillon de la France, un des rares vestiges de l'Expo 67 — on retrouvera aussi, entre autres, plusieurs mises en scène rappelant l'atmosphère de l'allure du forum romain, de la façade du Colisée, d'une rue étrusque, de plusieurs tombeaux de la Rome des origines ainsi que du Temple des Vestales qui sera situé dans le bassin du Palais et où brûlera une flamme éternelle.

L'exposition est partagée selon cinq grands thèmes : la civilisation des Étrusques, la Rome des origines, l'Univers des dieux, L'au-delà et l'art funéraire, enfin La vie publique et culturelle.

Selon Louise Beaudoin, il s'agit là d'une « exposition exceptionnelle ». « Elle témoigne de l'estime que l'on porte à Montréal sur la scène internationale, dit-elle, et de l'excellente réputation dont jouit notre Musée des Beaux-arts et qui nous a précédée quand nous avons commencé nos pourparlers avec les musées prêteurs. »

Mais cette exposition romaine perpétue une tradition, inaugurée en 1985, qui a fait du Palais de la Civilisation l'hôte de grandes expositions archéologiques comme celles sur l'Égypte de Ramsès II, la Chine impériale et celle de l'Or des cavaliers thraces.

Parallèlement à cet événement qui devrait attirer quelque 300 000 visiteurs en cette saison particulièrement occupée du 350e anniversaire de Montréal qui voit aussi l'ouverture de plusieurs autres musées — Art contemporain, McCord, etc. — le Palais de la Civilisation accueillera une exposition inédite de photographies sur Montréal. Une initiative de Louise Beaudoin qui veut ainsi souligner le double 25e anniversaire de l'Expo 67 et de l'Office franco-québécois. On verra donc une centaine de photos récentes prises par les français François Poche qui seront accompagnées de textes signés par l'écrivain québécois Louis Caron.

Rome, 1000 ans de civilisation ouvre ses portes au public le 8 mai de 10 h à 21 h30 sept jours par semaine jusqu'au 27 septembre. Le prix d'entrée sera de 12,50 \$, de 8 \$ pour les jeunes. Il y aura aussi un forfait famille de 35 \$ et un forfait groupe à déterminer selon le nombre de personnes. Renseignements au téléphone : 872-ROME ou 1-800-363-7663.



Catherine Bégin

THÉÂTRE

Du vieux jeune théâtre

Une pucelle pour un gorille

Textes de Fernando Arrabal, adaptés et mis en scène par Gérard Gelas. Décor et costumes de Philippe Graitson. Lumières de Jean-Louis Cannaud. Musiques de Gérard Gelas et Robert Parson. Avec Catherine Bégin (la vraie Aurora), Sylvie Legault (Aurora), Elisabeth Lenormand (Hildegart), Richard Niquette (le Bonimenteur), Robert Parson (Lenica), Jean-Marc Laverne et Pierre Lessard. Une coproduction Les Arts du Maurier Ltée, Centaur Theatre Company et Théâtre du Chêne Noir (France), présentée au théâtre Centaur, du 28 avril au 3 mai (en français) et du 12 mai au 7 juin (en anglais).

Gilbert David

UNE PUCELLE pour un gorille, l'adaptation de la pièce d'Arrabal proposée par le metteur en scène français Gérard Gelas, est tirée d'un fait vécu dans l'Espagne d'avant la guerre civile où une femme en rupture de ban, Aurora Rodriguez, avait choisi d'élever seule la fille qu'elle avait conçue en s'assurant les services d'un géniteur d'occasion, afin qu'elle devienne un paragon de pureté et de haut savoir. Parvenue à ses fins, alors que Hildegart, surnommée la célébrité à l'âge de 15 ans, Aurora finira cependant par la tuer de six balles de revolver...

Joué sans interruption durant près de deux (longues) heures, la représentation qu'a tirée Gelas de cette matière à première vue prometteuse n'arrive pas à captiver. Outre le texte qui sent la démonstration appuyée — on n'y retrouvera pas, sinon de manière diluée, la vision outrancière et l'esprit de provocation qui ont fait la réputation de l'auteur du *Cimetière des voitures* et de *L'Architecte et l'empereur d'Assyrie* dans les années 60 —, la facture inégale de cette parabole, consacrée aux effets pervers d'une éducation rigide, négratrice des pulsions charnelles sous couvert de servir un absolu présumé rédempteur, laissera indifférent quiconque a fait justice et du féminisme puritain et des promesses fallacieuses d'une libération par la libido. En un mot, la pièce d'Arrabal ne propose ici, sur fond d'histoire vraie, qu'une variation facile et datée sur le thème éculé de la haine du sexe. Franchement, en sommes-nous

encore là ?

Devant un tel scénario passéiste, le metteur en scène a fait des pieds et des mains pour donner à la destinée d'Aurora et d'Hildegart le tonus d'un spectacle de forains, en prenant le parti d'inscrire leur relation, fragmentée en courts épisodes brossés à larges traits, dans le cadre d'un petit cirque de province espagnole, dans les années 30. Avec le souci louable d'offrir en plus un arrière-plan dramatique à une théâtralisation ludique qui se révélera être plutôt laborieuse, la vraie Aurora, qui a été, selon la chronique, libérée par les Républicains, est montrée en prisonnière des salimbanques, ainsi forcée par ces derniers d'assister à la mise en jeu de son existence, enfermée dans une cage.

Si le dispositif scénique imaginé par Philippe Graitson fait merveille en permettant une variété d'effets scéniques, notamment par un jeu de toiles peintes qui cachent sur le pourtour de la piste des ouvertures où se passent diverses péripéties, l'interprétation gâte rapidement la sauce foraine. La distribution québécoise réunie par Gelas — où se retrouvent pourtant des comédiens de talent — fait au mieux dans le jeu honnête, au pire dans les clichés qui confinent certains à l'amateurisme pur et simple. En Aurora vieillie par un lourd maquillage, Catherine Bégin a des accents émouvants, trop souvent concurrencés par un ton mélodramatique. Il faut attendre les derniers moments de la soirée, de l'ultime confrontation à sa fille jusqu'au coup de théâtre final, pour accrocher à son drame. Sylvie Legault, en double foraine d'Aurora, n'a pas un jeu très inspiré, c'est le moins que l'on puisse dire. En revanche, Elisabeth Lenormand, en Hildegart, étone par la vivacité, la justesse et l'intensité de sa prestation, bien soutenue par son talent de chanteuse. Quant aux comédiens, de Richard Niquette (passable) à Robert Parson (totalement imbuvable), en passant par Jean-Marc Laverne et Pierre Lessard (très quelconques), ils sont pour beaucoup dans l'échec de ce spectacle qui s'est installé décidément dans l'approximatif. Pour les amateurs de vieux jeune théâtre, cette production pourra toujours réveiller de pieux souvenirs, pour les autres, j'en ai bien peur, elle ne leur apportera, ni sur le fond ni sur la forme, rien de neuf.

MUSIQUE

Une musique près du silence

Les Grands concerts de l'OSM

Le Choeur de l'OSM, Edith Wiens (soprano) et Siegfried Lorenz (baryton) dir. Claus Peter Flor: Brahms, *Ein Deutsches requiem* op. 45. Mardi 28 avril, salle Wilfrid-Pelletier.

Carol Bergeron

UNE VOIX annonça à l'auditoire que le concert serait donné à la mémoire du compositeur Olivier Messiaen décédé à Paris le jour même. Un moment de recueillement s'en suivit avant que des profondeurs du silence ne s'élèvent les premières paroles du *Requiem* de Brahms : « heureux les affligés, car ils seront consolés » (Saint Mathieu).

Étrange coïncidence qui mêla le souvenir de cette figure dominante de la musique occidentale du 20e siècle à cette *Berceuse* funèbre et apaisante.

« Tendre » aussi, pour reprendre le mot de Clara Schumann qui croyait que Brahms l'avait achevée en pensant à sa mère morte en 1865 — la

cinquième partie « Ihr habt nun Traurigkeit » (vous êtes maintenant tristes), ce chant pour soprano et chœur, lui fut expressément dédié. D'autres prétendent que cet *Ode funèbre* est un hommage posthume à Robert Schumann.

Quoi qu'il en soit, ce *Requiem* ne s'inspire pas de la liturgie catholique. La terreur du Jugement dernier (*Dies irae*), par exemple, fait place à la douceur et à l'espérance. En langue allemande, les textes ont été extraits de la Bible et des Saintes Écritures par Brahms lui-même qui voulut en faire une grave méditation sur la mort.

C'est dans cet esprit que Claus Peter Flor dirigea l'ouvrage. Très près du silence, de cette paix ultime, il s'appliqua à créer une masse sonore homogène, à rendre indissociable le chœur et l'orchestre. Cette maîtrise des éléments lui permit de construire des effets dynamiques d'une grande force expressive : d'où l'efficacité des deux grands crescendos que contient la *Marche funèbre* à trois temps du second volet *Denn alles Fleisch, es ist wie Gras* (car toute chair est comme l'herbe) ; d'où l'é-

nergique et affirmative proclamation de la Résurrection universelle *denn es wird die Posaenen schallen* (car trompette sonnera, et les morts ressusciteront), septième partie.

Né en 1953, le chef allemand marquait ainsi de brillante manière sa première apparition à la tête de l'OSM. Cet ancien directeur de l'Orchestre Symphonique de Berlin Est a depuis peu entrepris une brillante carrière internationale. La réunification des deux Allemagnes a, semble-t-il, favorisé ses déplacements.

Le baryton allemand Siegfried Lorenz et le soprano canadien Edith

Wiens interprétèrent les parties solistes du chef-d'œuvre de Brahms avec plus ou moins de bonheur. Étant aux prises avec un fâcheux « vibrato », Madame Wiens chanta hélas faux... presque d'un bout à l'autre de son unique morceau avec chœur (le cinquième volet). Le même problème incommoda son collègue, mais dans une moindre mesure cependant, ce qui nous permit d'apprécier une voix puissante et bien timbrée. Préparée par Iwan Edwards, la masse chorale s'acquitta merveilleusement d'une tâche considérable, la partition ne lui laissant pratiquement aucun répit.

Pleins feux sur Montréal au Marché Bonsecours

Pascale Pontoreau

ALORS QUE la Gare Windsor survit à l'ombre d'un avenir incertain, le Marché Bonsecours profitera des fêtes commémorant le 350e anniversaire de Montréal pour se refaire une beauté. Quatre expositions majeures consacreront la réouverture de ce haut lieu du Vieux-Montréal après trente ans d'anonymat forcé. Le thème fait preuve d'une originalité éhontée compte tenu du contexte puisqu'il s'attachera à retracer l'histoire de Montréal.

Montréal, une histoire à suivre ouvrira les activités du 15 mai au 12 octobre prochains. L'exposition qui tracera les quatre périodes principales de notre histoire dans quatre sites différents, constituera l'événement de la scène muséale estivale. Pendant que le Musée David M. Stewart traitera le développement de la métropole de ses origines à 1701, soit l'arrivée des découvreurs, le Musée du Château Ramezay s'intéressera au 18e et 19e siècles. Le Musée McCord d'histoire canadienne évoquera essentiellement les années allant de 1850 à 1880, tandis que le Marché Bonsecours s'attachera aux éléments de l'expression économique, sociale et culturelle de Montréal de 1880 à nos jours. Cette exposition se construira elle-même en quatre tableaux inscrits sous les traits d'une fresque-collage touchant le développement progressif de la cité, *L'émergence d'une ville*, le théâtre social que forme la collectivité montréalaise (*La ville au quotidien : travail et société*), la Révolution tranquille

et l'expression du contexte bi-culturel - *Culture des uns, culture des autres* - et enfin, le dernier volet décrira *Une culture urbaine en effervescence* par le biais d'un spectacle multi-images.

Dans le même temps, soit du 15 mai au 12 octobre, le Marché Bonsecours fêtera le 112e anniversaire de la compagnie de téléphone Bell Canada grâce à l'exposition *Racines du futur*. Avec des moyens techniques perfectionnés, les entreprises de télécommunications de la métropole - Bell Canada, Northern Telecom, Recherches Bell-Northern et Bell Cellulaire - se sont associées pour dresser un portrait de l'évolution sociale et technologique de la ville. L'attraction principale reposera sur une saynète d'une quinzaine de minutes évoquant la rencontre d'Alexander Graham Bell (Martin Drainville) avec Montréal (Charlotte Laurier).

Un troisième événement tiendra

pignon sur rue au Marché Bonsecours. *A mille lieux* exposera les œuvres vidéo de sept artistes locaux. Luc Bourdon, François Girard, Suzanne Giroux, Joanna Kotkowska, Michel Lemieux, Katherine Liberskaya et Miguel Raymond explorent leur univers privilégié : Montréal.

Enfin, la dernière exposition intitulée *Kahswehtha* permettra de mieux comprendre la nation Mohawk.

Les marchés publics seront eux aussi mis de l'avant avec *Les marchés publics à travers les âges de Montréal*, du 23 juin au 9 août. Enfin, les commissions scolaires ont choisi le Marché Bonsecours pour présenter du 21 mai au 14 juin les œuvres des élèves de la CECM, et du 15 septembre au 12 octobre, un aperçu de l'architecture par quartier sous l'égide de la CEPGM. Un programme chargé pour la remise à neuf de ce bastion du patrimoine montréalais.

L'incertitude et la sagesse

Josée Pellerin

Galerie dare-dare
279, rue Sherbrooke ouest
Jusqu'au 3 mai

Jean Dumont

DES ORIGINES à l'anéantissement, les significations symboliques de l'eau sont aussi multiples que contradictoires. C'est peut-être dans cette double métaphore de l'eau comme infinité des possibles d'une part, et risque de retour au chaos originel, d'autre part, que réside la fascination qu'elle a exercée depuis le début de l'histoire sur l'imaginaire de l'humanité. Son instabilité, ses mouvements, ses flux et reflux, ses colères, ont façonné notre sens de la fragilité et de la fugacité des entreprises humaines. Les mythes disent l'émergence de la primordiale crête limono-neuse, mais aussi la réalité du Déluge. Plus près de nous, Michel Serres est là pour nous rappeler que dans l'antiquité les crues du Nil brouillaient les limites et le cadastre des champs, première tentative de la géométrie. Et aujourd'hui encore, la sagesse populaire murmure à nos oreilles que « la mer efface sur le sable les pas des amants désunis... ».

Avec l'impossibilité de la stabilité et du repos, ce sont ces notions d'errance, de transitions, de transitoire, d'éphémérité des choses, qui sont inscrites, à travers le grand thème de l'eau, photographie et peinture mêlée, dans les œuvres que Josée Pellerin expose à la Galerie dare-dare. Il se pourrait que ces notions de mouvement et de passage soient pour Josée Pellerin des urgences et des nécessités personnelles. L'eau jouerait alors également dans ses tableaux son rôle de « symbole des énergies inconscientes...et des moti-

vations secrètes ».

Les œuvres sont bâties sur l'incertitude et la mouvance des définitions. Les tableaux sont fragmentés. À leur surface cohabitent des éléments abstraits, des représentations perspectivistes, des objets divers, paire de jumelles, souliers, pantoufles, urne, cruche, et l'entonoir ou son indice, récurrent symbole du passage, photographies voilées de retouches majeures à l'acrylique, et puis des dessins dont la présence et les contours surimposés viennent nier la profondeur des plans. Le choix des objets obéit à une narration dont pourtant le sens flottant nous échappe, comme s'il était le refus d'une conclusion.

Les objets qui apparaissent dans les œuvres de Josée Pellerin font partie de son univers. Elle les choisit, même si elle n'a fait que les trouver ; elle y revient souvent. Ils pourraient donc être l'indice du début d'une sédentarisation si l'artiste ne les modifiait continuellement, et ne les présentait chaque fois sous des aspects nouveaux. Il en est de même de la photographie qu'elle a toujours pratiquée en concomitance avec la peinture. Ces centièmes de seconde volés au temps, ces instants figés, pourraient être des définitions du réel si l'intérêt de l'artiste résidait dans la prise de vue plutôt que dans les manipulations de laboratoire et l'infinité de leurs possibles.

Les œuvres de Josée Pellerin, aussi lucides que sensibles, s'inscrivent dans une dynamique très actuelle. La sorte « d'urgence d'instabilité » qu'elles expriment pourrait être considérée jusqu'à un certain point comme une forme moderne du désespoir, si la conscience aiguë de l'incertitude n'était pas de nos jours, le seul espoir d'émergence d'une sagesse nouvelle.



NOS CHOIX TÉLÉ

The Cosby Show

Huit ans après son début voici le dernier et ultime épisode (d'une durée spéciale d'une heure) d'une série qui a fait sa marque : un des plus gros succès de toute l'histoire de la télé américaine et la première série grand public avec des personnages noirs. Sans parler de Bill Cosby qui a amassé la très grosse galette... (NBC et CTV 20 h)

☆☆☆

Téléobjectif

Un documentaire sur Grosse-Isle, cette région de Montmagny qui servit pendant plus d'un siècle à « parquer » les immigrants en quarantaine qui entraient au pays. Fascinant. (TV5 20 h)

— Paul Cauchon



BANQUE ROYALE



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

LES CONCERTS BANQUE ROYALE

Baroque et Classicisme

Sinfonietta de Montréal

Charles Dutoit, chef

Jeudi 30 avril, vendredi 1er mai • 19h30

basilique Notre-Dame

R. STRAUSS: Suite de danses d'après Couperin

LULUY: Le Bourgeois gentilhomme, suite

R. STRAUSS: Le Bourgeois gentilhomme, opus 60

Billets: 9\$ 16\$ 26\$

EN VENTE À L'OSM (842-9951), à la Place des Arts (842-2112), Admission (522-1245), et à la basilique Notre-Dame avant le concert.

350



TOURISME/chronique

Le tourisme n'est pas fait que pour les bien-portants

Normand Cazalais

IL Y A au Canada plus de trois millions de personnes qui souffrent d'une ou plusieurs incapacités physiques ou mentales. Et qui, comme tout le monde, aspirent à voyager. Jusqu'à quel point peuvent-elles espérer le faire? Et quel soutien réel reçoivent-elles?

C'est ce genre de questions qu'ont discutées quelque 8000 délégués de 80 pays réunis à Vancouver au congrès international *Autonomie 92*, du 22 au 26 avril dernier. De plus, Kéroul, un organisme québécois spécialisé en tourisme pour « personnes à capacité physique restreinte », y a déposé deux rapports, fruits de deux ans de recherche et de consultation à travers le pays, ainsi qu'une brochure de recommandations principalement adressées à Tourisme et à Transports Canada pour favoriser l'essor de ce genre de tourisme.

Outre les handicapés, la notion de capacité physique restreinte inclut les personnes qui, pour une raison ou une autre (accident ou maladie), éprouvent de la difficulté à se déplacer de façon temporaire ou permanente : gens âgés, obèses, femmes enceintes, victimes d'arthrite, de diabète ou de troubles cardiaques, etc. Cette notion d'incapacité réfère au cadre élaboré

en 1980 par l'Organisation mondiale de la Santé et redéfini en 1986 dans l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités ELISA. Il s'agit de la Classification internationale sur les déficiences, incapacités et handicaps touchant la mobilité, l'agilité, l'ouïe, la vue et la parole.

Seul organisme du genre au Canada, Kéroul est actif depuis plus de 13 ans. Il est même l'interlocuteur officiel du ministère du Tourisme du Québec en la matière. Ses deux rapports présentés à Vancouver, *Accessibilité des services touristiques aux personnes à capacité physique restreinte* et *Le transport interurbain des personnes handicapées au Québec et au Canada*, postulent entre autres que les besoins augmentent sensiblement au cours des prochaines décennies, notamment en raison du vieillissement de la population.

On évalue à 13,2 % de la population canadienne — 11,3 % au Québec — les personnes correspondant à la définition précitée : seulement 7,5 % d'entre elles, soit 247 275 individus, vivent dans un établissement de santé et 66 % ont moins de 65 ans. Outre-frontières, il y a 43 millions d'Américains atteints d'un handicap, presque deux fois la population canadienne. En l'an 2000, un Nord-Américain sur cinq souffrira d'un

handicap et la tendance sera à la hausse.

« Les lois canadiennes et internationales ainsi que les progrès de la technologie, qui améliorent les techniques de réadaptation, favorisent de plus en plus l'intégration de ces personnes aux grands secteurs de la société. Tôt ou

tard, souligne Kéroul, chaque famille comptera une personne à capacité physique restreinte qui voudra voyager ou continuer à voyager au même titre que chacun de nous ».

« Lorsque les infrastructures touristiques leur sont accessibles, poursuit Kéroul, parents et amis voyagent souvent avec elles, ce qui

permet de doubler ou de tripler la clientèle. Et, si elle voyage moins qu'elle le souhaite, c'est que l'accès à ces services est limité. La lenteur des progrès dans le domaine s'explique entre autres par le manque de données sur cette clientèle, données qui intéressent au plus haut point hôteliers, aubergistes, propriétaires de campings, de motels ou de colonies de vacances, de B&B, etc. ».

Kéroul note une carence au chapitre dès l'accessibilité des moyens de transport, de l'hébergement, de la restauration, de l'accessibilité également aux sites et attraits touristiques : au Québec, à peine 8 % des établissements — 10 % en Ontario, 30 % en Colombie-Britannique — sont ainsi accessibles et seulement 3 % offrent des chambres entièrement adaptées. D'autre part, le personnel touristique n'est pas formé pour répondre adéquatement aux attentes et besoins de tels voyageurs.

Ces personnes, dit Kéroul, « qui n'ont pas les moyens de se payer l'avion ou qui n'ont pas d'auto, se déplacent difficilement de régions en régions car il n'y a pas d'autocars adaptés opérant sur des circuits réguliers au Canada et les liaisons par train ont considérablement diminué. En raison du manque de standardisation des symboles, elles doivent écrire ou téléphoner à

chaque établissement pour voyager. En dernier ressort, elles sont souvent confinées aux grands hôtels qui n'ont que quelques chambres disponibles ».

Selon Kéroul, et c'est le sens général de ses recommandations déposées à Vancouver, les principaux bailleurs de fonds, à savoir le fédéral, les gouvernements provinciaux, les municipalités et l'industrie privée, devraient s'impliquer dans le processus « d'accessibilisation » en aidant financièrement les entreprises touristiques dans l'achat d'équipement spécialisé et les personnes « qui n'ont jamais osé », qui voudraient, elles aussi, partir en voyage.

Fort de son expérience et consciente qu'elle est unique en son genre, Kéroul se déclare prête à jouer un rôle élargi sur l'ensemble du territoire canadien et dans le développement de nouveaux programmes et de nouvelles initiatives destinées à une telle clientèle. L'objectif fondamental reste toujours le même : « Même sans un corps sain et parfait, rappelle André Leclerc, directeur général, fondateur de Kéroul et grand mordu des voyages, on peut voyager en autant que les moyens de transport et les infrastructures touristiques le permettent ».

Hommage à Dollard Morin

Normand Cazalais

LE JOURNALISTE Dollard Morin est décédé récemment à un âge où beaucoup sont à la retraite depuis longtemps. Il était resté fort actif, en collaborant de façon régulière à de nombreuses revues spécialisées.

Le monde du loisir et ses artisans auront été sa grande passion : il leur a consacré l'essentiel de sa carrière. Beaucoup de gens et d'organismes lui sont aujourd'hui redevables de son intérêt constant et de son travail inlassable.

Depuis une quinzaine d'années, Dollard Morin s'était joint à la petite famille des chroniqueurs de tourisme. Toutes les fois que nous avons voyagé ensemble, ce fut un plaisir. Il avait une grande qualité pour un voyageur : il savait s'émerveiller.

Souple, affable, modeste, attentif à la vie, il savait écouter et regarder. C'est malheureusement une race d'hommes en voie de disparition.

À sa famille et ses amis, nous offrons nos profonds regrets.

TOURISME/excursion

Dublin, ses pubs et bien d'autres choses encore

Normand Cazalais

« LOOK, FRANCIS. Get a look at this real Irish and worldwide monument. Look, son ».

Non, je ne lui ai pas vraiment dit ça. Malgré le lieu, je lui ai parlé en français. Nous étions, bien sûr, devant les bâtiments de la Guinness. Sur James's Street, le fond de l'air sentait l'orge et le houblon. En contrebas, devant Victoria Quay et les Collins Barracks, le Liffey roulait ses eaux noires. De gros camions passaient devant nous, grinçant de toutes leurs bielles. C'était un lundi ordinaire dans Liberties, quartier populaire de Dublin.

Un monument important que la Guinness Brewery. Tous les touristes peuvent la visiter : sa localisation figure sur toutes les cartes touristiques de la ville, avec les cathédrales, musées et autres bâtiments historiques. Que seraient les Irlandais sans cette *parish priest*, bière de robe noire invariablement servie avec son col blanchâtre ? Ils en rient

eux-mêmes : « Quel est le mois où les Irlandais boivent le moins de Guinness ? », vous demanderont-ils... avant de répondre eux-mêmes, narquois : « Février !... » *Of course*.

« God bless Guinness », affichent-ils partout, sur les sweats-shirts comme sur les murs. Ils ne sont pas les seuls à l'aimer cette *stout* un peu épaisse et légèrement caramélisée. Chaque jour, dans 120 pays du monde, on s'envoie derrière les amygdales quelque cinq millions de verres de Guinness. *No joke !* Les Dubliners, bons citoyens, font leur part : entrez dans un pub, vous verrez.

Brendan Kennelly, poète authentique et professeur de littérature contemporaine au Trinity College, a écrit : « A pub is a commonplace shrine where a man may work miracles with himself ». Textuel. En fait, les pubs sont aussi indissociables de la vie et du paysage de Dublin que le Liffey, ce fleuve sans lequel la ville ne serait jamais née. D'autres disent que quiconque a bu avec application — *serious drinking, as they say* — sait qu'il est très possible d'y passer

ses journées dans les pubs.

N'y voyez pas du vice, mais plutôt un genre de vie. Une culture. Comme dans toute l'Irlande, il y a des pubs partout à Dublin. Dans le langage d'aujourd'hui, on dirait que ce sont des lieux de convivialité. Tout le monde s'y retrouve, hommes, femmes, enfants, amis, familles. La semaine suivante, Francis, qui était alors âgé de 14 ans fut très insulté — *pretty shockey, I would say* — de se voir refuser l'entrée des pubs londoniens qui, eux, appliquent la loi — anglaise — à la lettre.

Nous sacrifiant sur l'autel du tourisme, nous en avons visité quelques-uns. Dans le quartier de Grafton Street, nous sommes allés chez David Byrne, fréquenté par le héros d'Ulysse, Leopold Bloom lui-même. Les souvenirs y sont peut-être littéraires mais le décor et l'ambiance sont plutôt drabes. Sur Poolbeg Street, le *John Mulligan Pub* a la réputation de servir sur ses tables de chêne foncé la meilleure Guinness du pays, et aussi d'accueillir de bruyants supporters de hurling, une

espèce de soccer à la gaélique qu'il serait trop long de vous expliquer. Notre préféré fut le *Kitty O'Shea Bar*, sur Upper Grand Canal Street : l'endos de son menu raconte une ténébreuse et tragique histoire d'amour. Sûrement y avons-nous contracté le vague à l'âme irlandais...

Outre la Guinness, un Dubliner, comme tout bon Irlandais, avoue quelques passions : la Smithwicks, une bière rousse aussi irish que l'autre, le rugby, la religion catholique, les courses de chevaux et de lévriers, la musique — rock (U2 et les Boomtown Rats) ou celtique, *it doesn't matter*. Et le whiskey, qui se distingue par son supplémentaire et son goût particulier venant, affirme-t-on, de la tourbe qui a servi de filtre.

Autre passion : l'ironie. En fait, les Dublinois sont la principale attraction de la ville. Comme les autres Irlandais, que seraient-ils en effet devenus sans leur humour ? Disparus avec les famines, les persécutions, les pommes de terre et les vents qui balaient les landes ? James Joyce, qui y est né en 1882, leur a consacré

un livre, *Gens de Dublin*, dont Valéry Larbaud a écrit : « Jamais peut-être l'atmosphère d'une ville n'a été mieux rendue ».

Drôle de ville où il est souvent palpitant de pousser la porte d'un pub, de s'asseoir sur un banc de parc, histoire de voir le temps passer et d'écouter des bribes de conversation, ou de prendre une rue de travers, comme Duke Street par exemple, pour découvrir des librairies qui courent sous les vieux bouquins de collectionneurs : Swift, Beckett, Wilde, Shaw, O'Casey, tous les enfants illustres de Dublin y sont au rendez-vous. Et inévitablement un érudit, rougeaud et le verbe éloquent, qui vous expliquera la vraie littérature irlandaise... sur place ou dans un pub.

Let's drink to that !

Renseignements : Office national du tourisme irlandais, 160, Bloor Street East, Suite 934, Toronto, Ontario, M4W 1B9, (416) 929-6783.

Nous remercions la société British Airways pour sa collaboration.

EN BREF...

Ouverture du nouvel aéroport de Munich

LE NOUVEL aéroport international de Munich sera inauguré le 17 mai. Canadien International et Lufthansa offrent chaque semaine trois vols sans escale de Toronto à Munich. Ces deux sociétés exploitent des vols en vertu d'une entente de marketing conclue en 1989 qui couvre le partage des codes et les activités de marketing et de promotion.

Tourisme Jeunesse

TOURISME JEUNESSE, organisme sans but lucratif, organise depuis le 6 avril des ateliers gratuits sur l'Europe à 30 \$ par jour : préparation d'itinéraires, documents utiles, hébergement, bouffe, transport et bagages, santé, etc. Chaque atelier (de 10 à 15 personnes), incluant une période de questions, est donné aux bureaux de Tourisme Jeunesse à Montréal deux fois les lundi, mardi et mercredi soir et quatre fois le dimanche.

Renseignements : Tourisme Jeunesse, 252-3117, 1-800-461-8585.

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

C'est avec plaisir que nous vous présentons quelques-uns des établissements sélectionnés par notre chaîne. Les Auberges Relais du Silence vous offrent le repos et la détente par le calme et la tranquillité.

Relais du Silence

Nous souhaitons que, loin de chez vous, vous vous sentiez bien, comme à la maison. Renseignements : C.P. 118, Saint-Irénée (Québec) G0T 1V0

MONTÉRÉGIE

AUBERGE DES GALLANT (Rigaud): Les Chevreuils sont arrivés! Situé dans un cadre bucolique, d'un sanctuaire d'oiseaux et de chevreuils, profitez de notre forfait Romantique: Chambre luxueuse avec foyer, balcon, souper dégustation et petit déjeuner 92\$ par jour/pers./occ. double. Salle d'exercice, sauna, ski de fond sur les lieux et ski alpin à 5 KM. Brunch du dimanche 15,95\$, certificats cadeaux disponibles. Situé à 45 minutes de Mtl et 1 h d'Ottawa. Rés.: 451-4961 (Mtl) (514) 459-4241

CHARLEVOIX

la maison Otis

FORFAITS: Prix exceptionnel en semaine et fin de semaine à partir de 65 \$ p.p. (P.A.M.) par jour, occ. dbl. 30 chambres toutes catégories. Salles à manger réputée, 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bain tourbillons. Boîte à chanson. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au cœur du Baie St-Paul artistique, 23, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie Saint-Paul, (418) 435-2255.

Une des auberges les plus prestigieuses de Charlevoix, à l'enseigne du romantisme et de la détente. Vue spectaculaire sur le fleuve. Lauréat national du prix québécois de la gastronomie. Grand prix du tourisme 1991. Chambres coquillettes et confortables, la majorité munies de bain tourbillon, salon, foyer, balcon privé. Forfait P.A.M. à compter de 93,00 \$ par pers., occ. double. Informez-vous sur nos forfaits golf, noces, excursions aux balines, Hautes Gorges, Fjord du Saguenay. 1-418-665-3731

AUBERGE LES SOURCES ♦♦♦ ♦♦♦

Vous travaillez dans un milieu qui demande constamment de performer. Fatigue, stress, anxiété et un désir intense de faire le vide à l'intérieur de soi. Un séjour à l'Auberge est une solution peu dispendieuse!

8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au-Pic - (418) 665-6952

Forfait de mai à juin 72,50 \$ / pers./occ. double incluant: déjeuners, soupers, taxes & services

QUÉBEC

LE MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. Piscine intérieure, sauna, bains tourbillons, mini-golf. **LES SAMEDIS HOMARDS** à compter du 2 mai incluant chambre, homard à volonté le samedi soir et accès aux activités sportives: 58,95\$ p.p. occ. double. **FORFAIT ÉTÉ** incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner et accès aux activités sportives à partir de 79\$ p.p. occ. double. Aussi disponible: **FORFAIT GOLF** — **FORFAIT THÉÂTRE.** Réservation: 1-800-463-2841 ou (418) 848-2551.

OFFREZ-VOUS UN SÉJOUR CHEZ LA FAMILLE DUFOUR

MONT SAINT-ANNE

HÔTEL VAL-DES-NEIGES: Centre de villégiature et de congrès situé au pied du Mont Sainte-Anne. 110 chambres de luxe, cuisine réputée, piscine intérieure panoramique, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices, salles de réunion (12). Demandez nos avantages forfaits: «Évasion à la montagne», «Ski à la carte», «Coeur à cœur», «Semaine de ski réputée», «Douce vacances», «Ski», «Réunion d'affaires», etc. Tarifs et forfaits spéciaux pour groupes. Tél.: (418) 827-5711. Fax (418) 827-5997. Sans frais 1-800-463-5250. Hôte: 1-800-361-6162.

BAIE SAINT-PAUL

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge à flanc de montagne avec une vue magnifique sur le Saint-Laurent. À 10 min. du Massif de la petite rivière St-François. 27 chambres tout confort, fine cuisine, salle de réceptions et de jeux, piscine intérieure panoramique, bar-détente, ambiance chaleureuse. Demandez nos forfaits: «Évasion vers l'Art», «Ski envoûtant 92», «Coeur à cœur», «Douce vacances», «Réunion d'affaires», etc. Tarifs et forfaits spéciaux pour groupes. Tél.: (418) 435-5505. Fax (418) 435-2779. Sans frais 1-800-463-5250. Hôte: 1-800-361-6162.

ÎLE-AUX-COUDRES

HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Dans une ambiance familiale, 46 chambres tout confort, cuisine exceptionnelle, piscine intérieure, billard, ping-pong, tournois sportifs, soirées animées, ski de randonnée, traîne sauvage, randonnée en traineau à chiens, patinage, ambiance familiale. Demandez nos forfaits: «Randonnée en traineau à chiens», «Évasion dans l'île», «Coeur à cœur», «Val-des-Neiges-Cap-Aux-Pierres», «Douce Vacances», etc. Tél.: (418) 438-2711. Fax (418) 438-2127. Sans frais 1-800-463-5250. Hôte: 1-800-361-6162.

TADOUSSAC

HÔTEL TADOUSSAC: Grand manoir traditionnel entièrement rénové avec sa vue imprenable sur la baie de Tadoussac, le St-Laurent et le Saguenay. 149 chambres tout confort, cuisine réputée, piscine, tennis, marelle, golf, mini putt, croisières à bord du luxueux Famille Dufour et de la fameuse goélette Marie Clarisse, etc. Demandez nos forfaits: «50 ans, ça s'ôte», «Coeur à Cœur», «Golf», «Découverte du Fjord du Saguenay», «Safari Visuel aux baleines», «Évasion au cœur des Rives», «Douce Vacances», «Réunions d'affaires», etc. Tarifs et forfaits spéciaux pour groupes. Tél.: (418) 235-4421 ou sans frais 1-800-463-5250. Fax: (418) 235-4607. Ouverture en mai.

ILE D'ORLÉANS

Auberge Chaumonot Ile d'Orléans

Au bord du majestueux fleuve. Une magnifique Auberge « 4 Fleurs de lys » où vous trouverez des chambres et une salle à manger « Cuisine régionale, grillade et fruit de mer ». Forfaits disponibles. Un site unique situé à St-François de l'Île d'Orléans.

Pour information ou réservation: (418) 829-2735

RELAIS & CHATEAUX

LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE: Sous un même toit. Un relais de campagne au confort incomparable, un grand restaurant et une cave exceptionnelle. 27 chambres joliment décorées dont certaines avec grande baignoire à remous, foyer ou lit à baldaquin. Piscine intérieure, sauna, tennis, plage sauvage et centre équestre classique. Deux magnifiques parcours de golf à proximité. Forfaits. La Pinsonnière, un nid douillet entre les montagnes et le Saint-Laurent. (418) 665-4431. Télécopieur: (418) 665-7156.

LAURENTIDES

HÔTEL-RESTAURANT L'EAU-À-LA-BOUCHE: Ste-Adèle. Une expérience gastronomique à découvrir. Hôtel 5 fleurs de lys, 4 diamants CAA. Forfait Théâtre: Les dix Petits Nègres d'Agatha Christie. 1 nuit chambre-salon, petits déjeuners, billets pour le théâtre, 75\$ plus taxes par personne, occ. double. Aussi disponibles: Forfait Gastronomique, Forfait Parasol, Forfait Voyages de noces et Forfait Anniversaire de mariage. Tél. sans frais Mtl 514-227-1416 ou 514-229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS: A St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans le confort et le caractère d'une grande demeure ancienne. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes et «commandeur du Mérite de la Restauration du Québec». Visitez notre prestigieuse cave à vin. 25 chambres tout confort, meublées et décorées à l'ancienne, certaines avec foyer, bain tourbillon, balcon, vue sur le superbe lac Massawippi. Randonnée à cheval. **Forfaits disponibles à partir de 80\$ par pers. en occ. double, par jour, incluant souper, petit déjeuner et frais de service.** Pour une expérience mémorable, venez vous faire gâter à l'AUBERGE HATLEY. Tél.: (819) 842-2451. Fax: (819) 842-2907.

MONT SAINT-ANNE

Auberge La Camarine À 3 km du Mont-St-Anne une sympathique auberge 4 fleurs de lys reconnue pour la qualité de son service. 31 chambres grand confort la plupart avec foyer. Accueil chaleureux et attentionné. Table 4 diamants CAA, gagnant régional Grand Prix Québécois de la Gastronomie, cave à vins exceptionnelle. Alléchants forfaits «Ski de printemps» "Week end Pascal" chambre à partir de 39,50\$ pers., occ. double dès le 20 avril. Bientôt les oies blanches seront là! Inf. et rés. 418-827-5703. Frais virés.

Pour informations publicitaires contactez:

NATHALIE THABET

1-800-363-0305 — (514) 842-9645

Le théâtre de la cruauté

Bacon

travaillant, de peintre inactuel en somme.

Or, ses tableaux ne cessent cependant d'entretenir le spectateur de son temps, et vivement, et durement. Les premiers font allusion à la guerre. On a observé que les variations à partir du portrait d'Innocent X, de Velazquez, commencées vers 1951, s'inspirent à l'occasion des photos du procès de Nuremberg. Les références cinématographiques se manquent pas non plus, qu'elles renvoient au *Cuirassé Potemkine*, d'Eisenstein, à Luis Bunuel ou aux études du mouvement humain et animal décomposé par clichés successifs selon la méthode de Muybridge. Ses portraits se fondent plus sur des images photographiques que sur des séances d'après modèles. Quant aux détails contemporains, ils abondent dans les toiles des années 60 : lits, canapés, ampoules, lavabos et grillages occupent l'espace où se débattent et se tortent les corps.

L'un des seuls portraitistes

Peinture de la vie moderne, pourrait-on dire. Dans ses entretiens, Bacon a souvent affirmé que rien ne l'intéressait, en effet, que la représentation de la réalité du jour — mais une représentation qui ne s'en tienne pas à l'énumération des apparences, à la manière du pop-art. « Je pense, disait-il à David Sylvester, qu'en l'absence de sujet vous retombez automatiquement dans la décoration, parce que vous manquez d'un sujet qui vous ronge intérieurement pour revenir à la surface, et que l'art le plus grand vous ramène toujours à la vulnérabilité de la condition humaine ».

Ce sujet qui « ronge », Bacon l'a identifié très tôt, dès la Crucifixion qu'il a peinte en 1933. Ce sujet, c'est la souffrance, l'altération des corps et, pour finir, leur mort. À cette obsession répondent les figures mutilées, les blessures mal pansées et sanglantes, les anatomies atrophiées ou écrasées qu'il jette sur le sol ou sur une table de dissection, au centre de la toile, dans la lumière sans ombre d'une lampe, lumière blanche ou orange, lumière de laboratoire ou de



Double Portrait of Lucian Freud and Frank Auerbach, de Francis Bacon.

salle d'opération, lumière qui ne fait grâce d'aucune plaie ni d'aucune difformité. Des lignes rigides enferment hommes et femmes nues. Des flèches rouges les indiquent au regard, comme s'ils n'étaient pas encore assez visibles, assez livrés, assez révélés. Peu importe le motif, scène d'amour homosexuel ou nu isolé. Peu importe l'inspirateur, Ingres ou Van Gogh, Poussin ou Picasso : les toiles de Bacon, toutes ou presque toutes, tournent à la leçon d'anatomie, c'est-à-dire au découpage et à l'examen d'un cadavre humain.

Ses dormeurs semblent des morts, ses portraits des masques funéraires — il en a peint du reste — ou des visages en voie de décomposition. On

reconnaît le modèle d'outre-tombe à la face écrasée et aux traits brouillés. On pourrait citer à l'infini les noms de ces figurants foudroyés, Isabel Rawsthorne, George Dyer, Peter Acard, Michel Leiris ou Bacon lui-même, car Bacon a été l'un des seuls portraitistes du siècle. On pourrait dresser une longue liste de titres et de toiles, car il a repris inégalement son sujet en variant décor, dissonances chromatiques et compositions. Ce ne serait que pour vérifier cette évidence : l'obsession funèbre règne en ces tableaux.

Elle y règne d'autant mieux qu'ils sont plus ordonnés, plus froidement exécutés, d'une matière lisse et dénuée d'empâtements, sans gestuclations expressionnistes ni redondan-

ces, sans aveu ni apitoiement. Les fonds étendent leurs surfaces monochromes noires ou orange cadmium d'un bord à l'autre et, en avant de cet écran sans profondeur, maintenu par des obliques et des verticales qui le transparent, est la forme humaine, couleur chair marbrée de sang, ombre parfois de vert ou de bleu.

De sa silhouette, il ne reste que le fantôme, tant les coups de brosse l'ont déformée et tuméfiée. Le regard manque souvent. Distorsions et étirements sont excessifs. On croirait une séance de torture ou un rituel meurtrier. On croirait les clichés de supplices chinois que collectionnait Georges Bataille. La peinture est devenue théâtre, le théâtre de la cruauté.

ARTS VISUELS

Les sons voilés de la ville furieuse

Vikky Alexander, Roger Bellemare

Galerie Brenda Wallace
372, rue Sainte-Catherine ouest
jusqu'au 16 mai 1992

Marie-Michèle Cron

EN ÉQUILIBRE entre le ciel et la terre, dans un espace qui tend vers l'infini, le spectateur déambule dans une zone à la fois dangereuse et paisible où son regard frappe comme un rayon de soleil une vitre invisible, une nuée laiteuse, un bleu découpé dans une toile de Turner. Engloutis dans l'installation allégorique de Vikky Alexander qui a transformé la galerie Brenda Wallace en un lieu chargé simultanément d'une aire de réflexion/réfraction, il est facile de se perdre ici dans cette mise en scène de l'éphémère qui retourne le mode installatif comme un gant et soumet l'oeil aux lois des subtilités optiques. L'artiste a tapissé un des murs d'une série d'immenses photos qui fixe le temps avant qu'il ne se transforme et se dissipe, dans des lieux mouvementés où flottent des nuages aux formes rebondies, des fesses dodues, l'haleine virtuelle d'angelots farceurs échappant à la pesanteur.

En face, des miroirs verticaux placés à une certaine hauteur, renvoient l'image fragmentée et sérielle des nuages, morcelant notre vision, exhibant et détruisant tout à la fois notre corps qui apparaît comme une ombre illusoire et fugitive dans la claire et stable profondeur de nébulosités croissantes. Une « *Leintille intellectuelle* » qui marque la distance, et qui évite toute confrontation trop directe et cruelle avec le réel, nous fait alors tomber dans notre propre

reflet pour réveiller le mythe de Narcisse et nous repousser alors dans ce ciel démesuré où le nuage vient interférer entre le monde céleste, réservé à Dieu, et le monde terrestre occupé par les simples mortels que nous sommes.

☆☆

Musicien, interprète, poète, plasticien, directeur de la défunte galerie B à la fin des années 70 où ont défilé des oeuvres de Jasper Johns, d'Arnulf Rainer et de Joseph Beuys entre autres, conservateur invité en 1987 par le Centre International d'Art contemporain de Montréal, puis concepteur de « *Voix/Voies intimes* » qui regroupait à la galerie d'art Lavalin des oeuvres issues de la collection du Musée du Québec, et autres interventions fécondes liées au champ de la création, Roger Bellemare suit les préceptes de Robert Filliou : l'art, c'est la vie. Et des deux, Roger Bellemare ne peut se passer. Alors, il encercle de fil barbelé un objet éteint et usé par les multiples discours du quotidien, éclabousse de la couleur sanguine sur la surface noire qui l'accueille en son domicile, aligne, telles des notes de musique, des outils qui rythment le silence et le bruit de notre société moderne.

« Je veux cerner la démesure, circuler le non-dit et offrir une forme », explique-t-il. L'oeuvre introspective attend un geste de notre part, un geste qui viendrait transgresser les interdits.

Arranger, réorganiser, injecter du sens, de l'ordre dans le chaos : les objets crus qui se présentent brutalement à nous, couronne d'épines symbolique, écrous tyranniques, sont des signes récurrents, déjà utilisés pour d'autres liens sémantiques, désormais immergés dans leur fonction initiale.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.

3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumental le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-00630-907. FERNIEA FLOWERS LTD. Demanderesse, vs. 149853 CANADA INC. Défenderesse. Le 14 mai 1992, à 10h00 de l'avant-midi, A LA PLACE D'AFFAIRES du défendeur, au no 9737, rue COLE DE L'EST, en la cité de Dorval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: bureaux bois, chaises vertes, chaises noires, chaises de photocopieur beige, table métal, poêle bois, Poymaster vert, radio, système téléphonique Bell Meritor et acc, dactylo traitement de texte, Culler, aspirateur et acc, chambre à coucher, système climatiseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ETUDE VALADE & ASSOCIÉS, HUSSIERS, 987-7683, Montréal, IE 27 avril 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-042350-913. IVACO INC. Demanderesse, vs. 38 TOMASSINI MATERIAUX DE CONSTRUCTION INC. Défenderesse. Le 13 mai 1992, à 10h00 de l'avant-midi, A LA PLACE D'AFFAIRES du défendeur, au no 3172, rue 10e AVENUE, en la cité de Lachine, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: système téléphonique Meritor et acc, caisse enregistreuse Casio, bureaux, chaises et 23 tapis minérale Fiberglass rose, échafaudage et acc. double orange, 60 planches de presswood, lift rouge, camion diesel 1117 de marque Mercedes, appareil à soudure fermet Choyer, acide muriatique etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ETUDE VALADE & ASSOCIÉS, HUSSIERS, 987-7683, Montréal, IE 27 avril 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-042350-913. IVACO INC. Demanderesse, vs. 38 TOMASSINI MATERIAUX DE CONSTRUCTION INC. Défenderesse. Le 13 mai 1992, à 10h00 de l'avant-midi, A LA PLACE D'AFFAIRES du défendeur, au no 3172, rue 10e AVENUE, en la cité de Lachine, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: système téléphonique Meritor et acc, caisse enregistreuse Casio, bureaux, chaises et 23 tapis minérale Fiberglass rose, échafaudage et acc. double orange, 60 planches de presswood, lift rouge, camion diesel 1117 de marque Mercedes, appareil à soudure fermet Choyer, acide muriatique etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ETUDE VALADE & ASSOCIÉS, HUSSIERS, 987-7683, Montréal, IE 27 avril 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-042350-913. IVACO INC. Demanderesse, vs. 38 TOMASSINI MATERIAUX DE CONSTRUCTION INC. Défenderesse. Le 13 mai 1992, à 10h00 de l'avant-midi, A LA PLACE D'AFFAIRES du défendeur, au no 3172, rue 10e AVENUE, en la cité de Lachine, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: système téléphonique Meritor et acc, caisse enregistreuse Casio, bureaux, chaises et 23 tapis minérale Fiberglass rose, échafaudage et acc. double orange, 60 planches de presswood, lift rouge, camion diesel 1117 de marque Mercedes, appareil à soudure fermet Choyer, acide muriatique etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ETUDE VALADE & ASSOCIÉS, HUSSIERS, 987-7683, Montréal, IE 27 avril 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, PETITES CREANCES, NO: 500-32-003698-919. DONNA WALSH, Demanderesse, vs. UREJ MORGANSON, Défenderesse. Le 13 mai 1992, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 65, rue BRITANNIA 706, en la cité de Montréal, Qc, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: TV Panasonic, horloge Kendo, horloge Grand-père Rudgeway, micro-ondes Sonya, TV Zenith, radio, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ETUDE VALADE & ASSOCIÉS, HUSSIERS, 987-7683, Montréal, IE 27 avril 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-007438-906. LOCATION DE CAMIONS LOCAM, Demanderesse, vs. IMPERIAL ROADWAYS LTD., Défenderesse. Le 12 mai 1992, à 10h00, au 2150, 46ième avenue Lachine, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: bureaux bois, chaises vertes, chaises noires, chaises de photocopieur beige, table métal, poêle bois, Poymaster vert, radio, système téléphonique Bell Meritor et acc, dactylo traitement de texte, Culler, aspirateur et acc, chambre à coucher, système climatiseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ETUDE VALADE & ASSOCIÉS, HUSSIERS, 987-7683, Montréal, IE 27 avril 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-024714-904. FOWMART DU CANADA LITE, Demanderesse, vs. RUI COSTA ELECTRIC INC., Défenderesse. Le 11 mai 1992, à 10h00, au 1000, rue 11e AVENUE, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: système téléphonique Meritor et acc, caisse enregistreuse Casio, bureaux, chaises et 23 tapis minérale Fiberglass rose, échafaudage et acc. double orange, 60 planches de presswood, lift rouge, camion diesel 1117 de marque Mercedes, appareil à soudure fermet Choyer, acide muriatique etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ETUDE VALADE & ASSOCIÉS, HUSSIERS, 987-7683, Montréal, IE 27 avril 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-042350-913. IVACO INC. Demanderesse, vs. 38 TOMASSINI MATERIAUX DE CONSTRUCTION INC. Défenderesse. Le 13 mai 1992, à 10h00 de l'avant-midi, A LA PLACE D'AFFAIRES du défendeur, au no 3172, rue 10e AVENUE, en la cité de Lachine, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: système téléphonique Meritor et acc, caisse enregistreuse Casio, bureaux, chaises et 23 tapis minérale Fiberglass rose, échafaudage et acc. double orange, 60 planches de presswood, lift rouge, camion diesel 1117 de marque Mercedes, appareil à soudure fermet Choyer, acide muriatique etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ETUDE VALADE & ASSOCIÉS, HUSSIERS, 987-7683, Montréal, IE 27 avril 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-042350-913. IVACO INC. Demanderesse, vs. 38 TOMASSINI MATERIAUX DE CONSTRUCTION INC. Défenderesse. Le 13 mai 1992, à 10h00 de l'avant-midi, A LA PLACE D'AFFAIRES du défendeur, au no 3172, rue 10e AVENUE, en la cité de Lachine, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: système téléphonique Meritor et acc, caisse enregistreuse Casio, bureaux, chaises et 23 tapis minérale Fiberglass rose, échafaudage et acc. double orange, 60 planches de presswood, lift rouge, camion diesel 1117 de marque Mercedes, appareil à soudure fermet Choyer, acide muriatique etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ETUDE VALADE & ASSOCIÉS, HUSSIERS, 987-7683, Montréal, IE 27 avril 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR MUNICIPALE, NO: 901048. VILLE DE JOLIETTE, PARTIE DEMANDERESSE, vs. BOUCHARD, RAYMOND, PARTIE DEFENDERESSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice le 13 avril 1992, à 12h00, au no 1685 bis l'Assomption Nord à l'Assomption. Les dits biens consistent en: 1. automobile AMC Concord DL 1980. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUSSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 22 avril 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR MUNICIPALE, NO: 560-27-001530-902. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, vs. YVES GUILBEAULT, Partie défenderesse. Le 14 mai 1992, à 10h00, au 594 Bernard, Ville des Laurentides, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. chaîne motocycliste Yamaha XT570 1979, Série 1J741X163, tranzi #4130786. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD & GUINDON HUSSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe des Monts, Qc, J8C 1L1.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR MUNICIPALE, NO: 700-02-002812-908. GÉRARD HAMEL LIMITEE, Partie demanderesse, vs. ANTONIO SANTOS, Partie défenderesse. Le 12 mai 1992, à 12h00, au 7660 Christophe, Joliette, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. chaîne motocycliste Yamaha XT570 1979, Série 1J741X163, tranzi #4130786. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD & GUINDON HUSSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe des Monts, Qc, J8C 1L1.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR MUNICIPALE, NO: 700-02-002812-908. GÉRARD HAMEL LIMITEE, Partie demanderesse, vs. ANTONIO SANTOS, Partie défenderesse. Le 12 mai 1992, à 12h00, au 7660 Christophe, Joliette, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. chaîne motocycliste Yamaha XT570 1979, Série 1J741X163, tranzi #4130786. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD & GUINDON HUSSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe des Monts, Qc, J8C 1L1.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR MUNICIPALE, NO: 700-02-002812-908. GÉRARD HAMEL LIMITEE, Partie demanderesse, vs. ANTONIO SANTOS, Partie défenderesse. Le 12 mai 1992, à 12h00, au 7660 Christophe, Joliette, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. chaîne motocycliste Yamaha XT570 1979, Série 1J741X163, tranzi #4130786. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD & GUINDON HUSSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe des Monts, Qc, J8C 1L1.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR MUNICIPALE, NO: 700-02-002812-908. GÉRARD HAMEL LIMITEE, Partie demanderesse, vs. ANTONIO SANTOS, Partie défenderesse. Le 12 mai 1992, à 12h00, au 7660 Christophe, Joliette, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. chaîne motocycliste Yamaha XT570 1979, Série 1J741X163, tranzi #4130786. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD & GUINDON HUSSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe des Monts, Qc, J8C 1L1.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR MUNICIPALE, NO: 700-02-002812-908. GÉRARD HAMEL LIMITEE, Partie demanderesse, vs. ANTONIO SANTOS, Partie défenderesse. Le 12 mai 1992, à 12h00, au 7660 Christophe, Joliette, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. chaîne motocycliste Yamaha XT570 1979, Série 1J741X163, tranzi #4130786. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MAURICE SIMARD, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD & GUINDON HUSSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe des Monts, Qc, J8C 1L1.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-12-203495-928. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT JEANNETTE PETITIE. Partie demanderesse c. JOSEPH LUC TREMBLAY. Partie défenderesse. ORDRE est donné à JOSEPH LUC TREMBLAY, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-12-203495-928. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT JEANNETTE PETITIE. Partie demanderesse c. JOSEPH LUC TREMBLAY. Partie défenderesse. ORDRE est donné à JOSEPH LUC TREMBLAY, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-12-203495-928. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT JEANNETTE PETITIE. Partie demanderesse c. JOSEPH LUC TREMBLAY. Partie défenderesse. ORDRE est donné à JOSEPH LUC TREMBLAY, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-12-203495-928. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT JEANNETTE PETITIE. Partie demanderesse c. JOSEPH LUC TREMBLAY. Partie défenderesse. ORDRE est donné à JOSEPH LUC TREMBLAY, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-12-203495-928. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT JEANNETTE PETITIE. Partie demanderesse c. JOSEPH LUC TREMBLAY. Partie défenderesse. ORDRE est donné à JOSEPH LUC TREMBLAY, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-12-203495-928. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT JEANNETTE PETITIE. Partie demanderesse c. JOSEPH LUC TREMBLAY. Partie défenderesse. ORDRE est donné à JOSEPH LUC TREMBLAY, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-12-203495-928. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT JEANNETTE PETITIE. Partie demanderesse c. JOSEPH LUC TREMBLAY. Partie défenderesse. ORDRE est donné à JOSEPH LUC TREMBLAY, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-12-203495-928. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT JEANNETTE PETITIE. Partie demanderesse c. JOSEPH LUC TREMBLAY. Partie défenderesse. ORDRE est donné à JOSEPH LUC TREMBLAY, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-12-203495-928. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT JEANNETTE PETITIE. Partie demanderesse c. JOSEPH LUC TREMBLAY. Partie défenderesse. ORDRE est donné à JOSEPH LUC TREMBLAY, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-12-203495-928. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT JEANNETTE PETITIE. Partie demanderesse c. JOSEPH LUC TREMBLAY. Partie défenderesse. ORDRE est donné à JOSEPH LUC TREMBLAY, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-12-203495-928. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT JEANNETTE PETITIE. Partie demanderesse c. JOSEPH LUC TREMBLAY. Partie défenderesse. ORDRE est donné à JOSEPH LUC TREMBLAY, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-12-203495-928. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT JEANNETTE PETITIE. Partie demanderesse c. JOSEPH LUC TREMBLAY. Partie défenderesse. ORDRE est donné à JOSEPH LUC TREMBLAY, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM HELENE GOYETTE. AVIS EST donné par la présente que HELENE GOYETTE, domiciliée et résidant au 2738, rue Plessis à Longueuil, district de Longueuil, s'adressera au lieutenant-gouverneur en Conseil pour obtenir un décret de changement de nom pour celui de HELENE BOUCHARD. Aucune personne ne verra son nom changé suite au jugement de changement de nom de HELENE GOYETTE. Longueuil, le 16 avril 1992. LAFONTAINE, PARADIS & LESSARD Procureurs de la requérante.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-12-203691-922. COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT LE PROTONOTAIRE ADJOINT THERÈSE KAMGUA-KAMDEM. Partie demanderesse c. LAZARRE KAMDEM. Partie défenderesse. ORDRE est donné à LAZARRE KAMDEM, de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1, est, Notre-Dame, Montréal Qc, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

AVIS AUX CRÉANCIERS AVIS EST par les présentes donné que LAURENT WESTERN STAR INC., du 9300 EASTERN, dans la Cité d'Anjou, District de Montréal, Province de Québec a déposé une cession le 23 avril 1992, à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble appartenant à GEORGES CHIFFETTE, personne inapte, et désigné comme suit, savoir: DESIGNATION Un immeuble ayant front sur la rue Honfleur en la Ville de Longueuil, connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX CENT VINGT-CINQ de la subdivision officielle du lot originaire numéro SOIXANTE-ET-UN (61-225) au plan et livres de renvoi officiels de la Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, division d'enregistrement de Chambly. Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné. Signé à Longueuil, le 27 avril 1992. CHARLES BEAUDOIN, NOTAIRE 1336 Ste-Hélène Longueuil, (Québec) J4K 3S6. Tél: 651-0258.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 avril 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 162013 CANADA INC. TRADING UNDER FIRM NAME AND STYLE OF "DIVISION CENTRALE DE FAX/CENTRAL FAX DIVISION" a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL le 13ième jour d'avril 1992, sous le numéro 4491221. Ce 17ième jour d'avril 1992. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 novembre 1991 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 162013 CANADA INC. TRADING UNDER FIRM NAME AND STYLE OF "DIVISION CENTRALE DE FAX/CENTRAL FAX DIVISION" a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL le 13ième jour d'avril 1992, sous le numéro 4491221. Ce 17ième jour d'avril 1992. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 novembre 1991 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 162013 CANADA INC. TRADING UNDER FIRM NAME AND STYLE OF "DIVISION CENTRALE DE FAX/CENTRAL FAX DIVISION" a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL le 13ième jour d'avril 1992, sous le numéro 4491221. Ce 17ième jour d'avril 1992. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 novembre 1991 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 162013 CANADA INC. TRADING UNDER FIRM NAME AND STYLE OF "DIVISION CENTRALE DE FAX/CENTRAL FAX DIVISION" a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL le 13ième jour d'avril 1992, sous le numéro 4491221. Ce 17ième jour d'avril 1992. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 novembre 1991 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 162013 CANADA INC. TRADING UNDER FIRM NAME AND STYLE OF "DIVISION CENTRALE DE FAX/CENTRAL FAX DIVISION" a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL le 13ième jour d'avril 1992, sous le numéro 4491221. Ce 17ième jour d'avril 1992. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

L'Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies

Les Montréalais doivent intensifier leur campagne pour le rejet de ce projet saugrenu

Jacques Genest, m.d.

Institut de recherches cliniques de Montréal

JE SUIS profondément troublé par les événements récents concernant le déménagement de l'Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies. Il s'agit d'une décision de conséquences très graves et qui doit être reconsidérée après plus mûre réflexion et après de plus larges consultations que celles qui ont été faites. [...]

Ce déménagement forcé doit être rejeté par suite a) du manque de transparence, b) de l'absence totale de consultation démocratique, c) d'un chantage éhonté et de pressions indues et d) de la désinformation propagée à l'égard de l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM).

Absence de transparence

Le ministre prétend, dans sa décision autoritaire, s'appuyer sur des documents sérieux mais qui ne semblent pas exister et dont on refuse systématiquement l'accès, même à la presse et au public. Le principal de ces documents a trait, apparemment, à un surplus supposé de lits actifs au centre-ville. Cette étude a été carrément contredite par une autre détaillée et faite par le Groupe de recherche interdisciplinaire en santé de l'Université de Montréal. Donc, argument extrêmement discutable d'après le maire Jean Doré (lettre d'opposition totale au projet au premier ministre, M. Robert Bourassa, en date du 27 mars 1992).

De surplus, le conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu, son président et le directeur général ont refusé à plusieurs reprises toutes demandes d'entrevue et de discussion de la part du directeur de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, de la part de la Ville de Montréal et de plusieurs autres intervenants. Tout s'est passé « par la bande » sous une déclaration dogmatique et autoritaire à l'effet qu'il était impossible de rénover l'Hôtel-Dieu et que le MSSS ne mettrait jamais un sou dans la rénovation et la modernisation de l'hôpital. Or, un document officiel du MSSS et du CRSSS de Montréal démontre qu'il n'en coûterait que 17 millions \$ pour normaliser l'Hôtel-Dieu, tandis qu'il en coûterait 58 millions \$ pour l'hôpital Royal Victoria, 36 millions \$ pour le Jewish General Hospital, 29 millions \$ pour Maisonneuve-Rosemont et 26 millions \$ pour Notre-Dame ! Cette attitude du ministère est aberrante parce que 75 % des bâtiments de l'Hôtel-Dieu sont à l'épreuve du feu et ont été construits depuis 1942 (Pavillon Le Royer, Pavillon De Bullion, Pavillon Jeanne-Mance). [...]

L'administration de l'Hôtel-Dieu s'est comportée avec une arrogance et une désinvolture inconcevables en convoquant à plusieurs reprises des réunions de médecins à 24 heures ou à quelques heures d'avis seulement et en présentant le déménagement comme la seule solution possible, en affirmant que le MSSS ne donnerait rien à l'Hôtel-Dieu s'il ne se soumettait pas, et en faisant miroiter des rêves d'abondance d'équipement sophistiqué, en prétendant que cette solution attirerait l'industrie pharmaceutique qui infuserait plus de 200 millions \$ et que la région de Rivière-des-Prairies deviendrait un « parc industriel de la santé ». Ce miroitement de « poudre-aux-yeux » va de pair avec la nature des « promesses » dont l'expérience a démontré à répétition la grande fragilité et que les successeurs ne sont pas sûrs de poursuivre !

Absence de consultation démocratique

Tel que le demandait officiellement la Ville de Montréal et un bon nombre d'inter-

venants, il n'y a eu aucune consultation ouverte auprès du personnel de l'Hôtel-Dieu, aucune consultation avec les divers organismes publics ou privés de Montréal, aucune consultation avec l'Institut de recherches cliniques et avec l'Université de Montréal avec lesquels l'Hôtel-Dieu est étroitement affilié, aucune consultation auprès surtout des « bénéficiaires » de l'hôpital dont les familles ont été traitées à cet endroit depuis plus de huit générations !

De plus, cette attitude incongrue et antidémocratique est troublante pour le Québec quand les hauts fonctionnaires se comportent aujourd'hui comme ayant tout pouvoir de décision et d'orientation de l'avenir du Québec. Ne s'arrogent-ils pas des pouvoirs qu'ils n'ont pas, comme on peut le constater non seulement au MSSS mais au MEQ et dans d'autres ministères ? Maintenant, on veut corriger cette sottise en nommant un comité qui fera une large consultation populaire, même auprès des usagers de l'Hôtel-Dieu actuel, pour les usagers possibles des locaux actuels ! En toute sagesse, est-ce que cela n'aurait pas dû être fait auparavant ?

Chantage éhonté et pressions indues

Depuis le début, le directeur général Florian Brissette ainsi que le président du conseil d'administration Marc Lalonde ont confirmé que le MSSS ne ferait absolument rien pour l'Hôtel-Dieu actuel s'il ne déménageait pas et le directeur général a déclaré aux chefs de services, s'ils ne se rangeaient pas de son côté, qu'ils n'obtiendraient rien pour leurs services. C'est ainsi, sous la pression de l'intimidation, que plusieurs chefs de services ont signé le dernier communiqué de presse du 31 mars 1992 même s'ils s'étaient auparavant déclarés contre le déménagement ! Depuis quand, en démocratie, doit-on accepter des diktats autoritaires de fonctionnaires ? Les citoyens auraient-ils perdu le droit d'exiger des raisons valables, des explications claires ? Depuis quand doit-on se soumettre aveuglément et bêtement quand l'on sait dans son for intérieur qu'il est plus que dangereux de se fier à des promesses si fragiles et susceptibles d'être mises de côté ou modifiées par ceux qui se succéderont dans le dossier !

Désinformation

On répand des informations gratuites à l'effet que à l'IRCM on ne faisait presque plus de recherches cliniques et qu'il n'y avait plus que de rares cliniciens-chercheurs impliqués à l'Hôtel-Dieu. Les faits démontrent qu'il y a 11 cliniciens-chercheurs de l'IRCM qui font en même temps partie du conseil des médecins de l'Hôtel-Dieu et que, de plus, sept médecins de l'Hôtel-Dieu agissent à titre de consultants pour les diverses cliniques de l'Institut. De nombreux projets de recherche des chercheurs de l'IRCM, en collaboration avec les cliniciens de l'Hôtel-

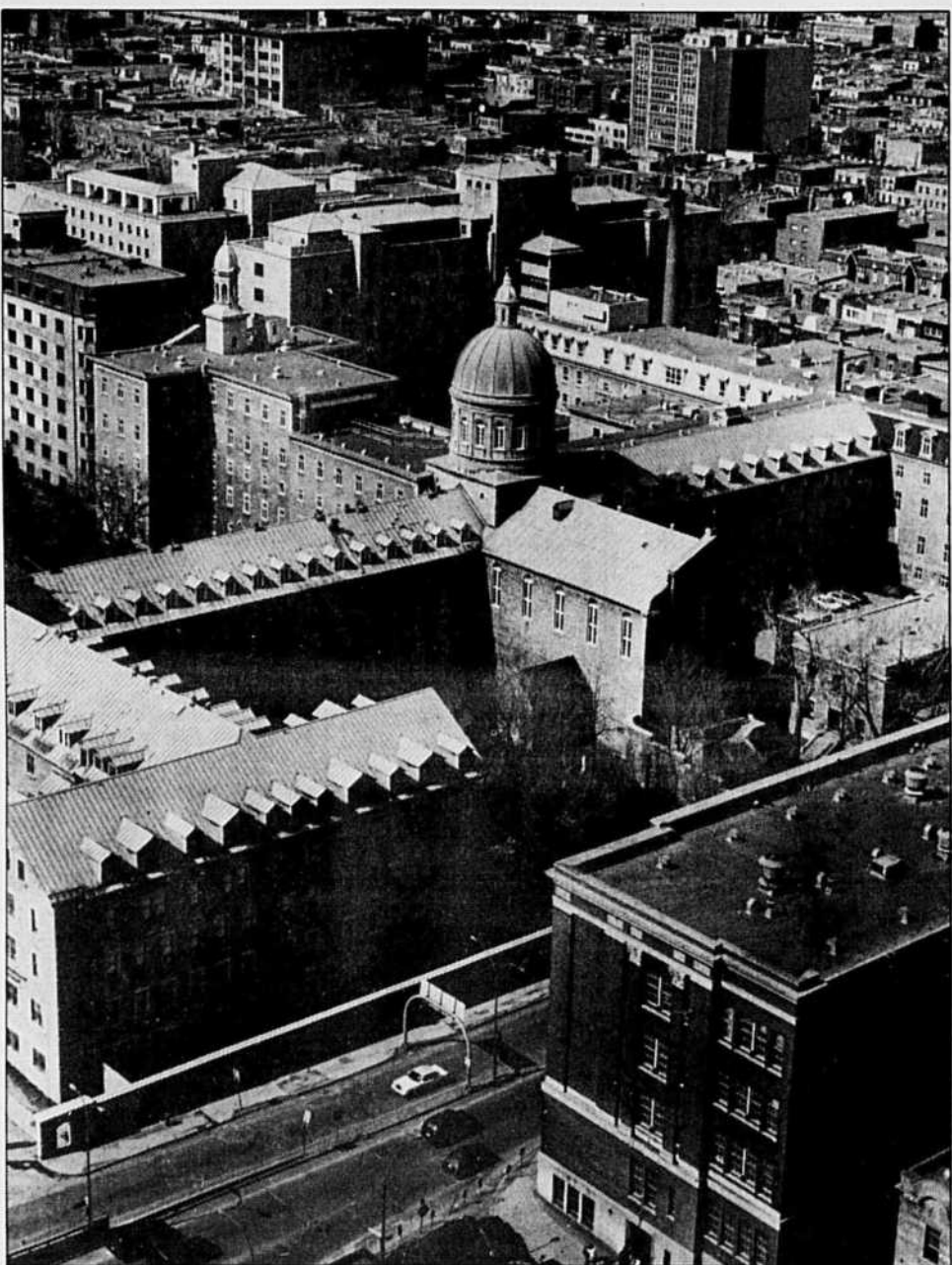


PHOTO JACQUES NADEAU

Encore faut-il poser les bonnes questions

Jean Léveillé, m.d.

Professeur titulaire de clinique, Université de Montréal, Médecine nucléaire, Hôtel-Dieu de Montréal. L'auteur s'adresse ici à Jean Francoeur.

J'AI LU avec intérêt mais non sans étonnement votre éditorial du 15 avril 1992 concernant l'Hôtel-Dieu de Montréal. Vous orientez le débat sur Rivière-des-Prairies alors que la plupart des journaux francophones et anglophones ont questionné les raisons, le processus et les conséquences d'une telle action. Vous avez choisi une orientation différente mais permettez-moi de vous signaler qu'il s'agit d'une décision dont les répercussions seront beaucoup plus graves que celles d'un simple déménagement d'hôpital.

Disons d'emblée que [...] la question n'est aucunement reliée à Rivière-des-Prairies, puisque le problème demeure le même si l'on déménage un hôpital de soins tertiaires sur la rive sud, à Laval ou dans le West Island. On dépense 260 millions \$ sans ajouter un seul lit, et en ne répondant pas en plus aux besoins de ces populations. Il aurait fallu envisager le déplacement d'un hôpital de soins primaires si un tel déplacement se justifiait.

Non, il s'agit d'un gaspillage de fonds publics ne reposant sur aucune étude sérieuse.

Vous avez raison de mentionner que la décision a été prise il y a trois ans. Mais vous a-t-on indiqué par qui et comment cette décision fut prise ? Pendant des années on a refusé à l'Hôtel-Dieu de Montréal toute amélioration et encore plus, tout développement depuis les offices de Québec. On a volontairement tenu en otage un milieu tel que le

prouve le plan fonctionnel et technique. Ce document tenu secret n'a été obtenu qu'il y a 10 jours et ceci malgré de nombreuses demandes antérieures. En assemblée générale d'information, le 7 décembre 1991, la direction générale de l'hôpital a confirmé aux médecins que la décision de déménager était antérieure à toute étude. Jamais nos dirigeants, conseil d'administration, exécutif des médecins, chefs de départements n'ont eu accès aux documents essentiels à une prise de décision aussi grave. On a appliqué la loi du crois ou meurs. Sur place c'est la fin, ailleurs ce sera le développement total. Qu'auriez-vous fait à la place des dirigeants ?

Il devient dans ces circonstances important d'étudier attentivement les dossiers et si les documents sont cachés d'en demander l'accès ou la divulgation. Qu'en est-il ?

Bilan-lits. Dossier secret préparé par les technocrates de Québec et rendu disponible en mars 1992 seulement. L'accès a été très limité, en catimini, sans possibilité de concertation. Le rapport du GRIS contredit totalement cette étude : « Il manquera des lits surtout de référence au centre-ville ». Alors que le GRIS sert à orienter le ministère pour la plupart de ses dossiers, le plus récent étant celui des médecins résidents, cette fois-ci assez curieusement on refuse même de le consulter et j'en passe. [...]

Vétusté. Encore une fois dossier secret. Un rapport de 1987 du CRSSSMM établissant les coûts de la remise aux normes du code du bâtiment prouve que l'Hôtel-Dieu de Montréal nécessite la plus petite somme (17 mil-

lions \$) parmi les hôpitaux universitaires de Montréal. Le rapport secret obtenu il y a moins de 10 jours sur le plan fonctionnel et technique mentionne en 1980, 20 millions \$. On n'a dépensé selon ce document que 5 de ces 20 millions \$ au cours des 10 dernières années. Pourquoi ?

Où sont les études secrètes sur la vétusté ? Sait-on que les pavillons Jeanne-Mance, Le Royer, De Bullion datent des années 1950 ? Seuls les pavillons Olier, Vimont et Marie-Morin datent de 1860. On pourrait très bien aménager ces trois pavillons en centres administratifs et d'enseignement à moindre coût et ainsi respecter l'esprit de ces lieux.

Consultation. Au moment où le même gouvernement dans son document intitulé Plan stratégique du Grand Montréal parle de concertation et d'éviter la répétition des développements artificiels et coûteux, il prépare ce dossier dans le plus grand secret et refuse un débat public.

Le comité quinquipartite (ministère, conseil régional, direction de l'Hôtel-Dieu, Université de Montréal et Fonds de recherche en santé du Québec) a été dissout unilatéralement il y a deux ans, par le ministère après une seule réunion. Peut-on appeler cela un dossier éclairé et limpide. [...]

Complexe universitaire. Curieusement au Québec c'est le ministre de la distribution des soins qui décide qui sera universitaire. Curieux phénomène où à titre d'exemple le ministre des Sports pourrait décider qui sera athlète olympique. Mais, monsieur Francoeur, il y a les qualifications, les épreuves préparatoires, etc., avant d'être reconnu de

Dieu, sont en cours, soit au niveau du sida, soit au niveau de l'artériosclérose, de l'hypertension, de l'hématologie, du diabète, de la chirurgie cardiaque, de la pharmacologie clinique et sans oublier le concept révolutionnaire d'un nouveau stéthoscope et auquel collaboreront presque tous les cardiologues de l'Hôtel-Dieu. On n'a jamais mentionné les nombreux services que l'IRCM rend à l'Hôtel-Dieu, tant pour l'utilisation de son auditorium et de ses salles de réunions, que pour les invitations répétées aux fameuses conférences hebdomadaires Pfizer et aux cours de biologie moléculaire, que pour les épreuves ultra-spécialisées de laboratoires qui sont faites à l'Institut et qui sont à la base de nombreuses recherches, particulièrement en pharmacologie clinique, etc.

Les autorités actuelles de l'Hôtel-Dieu oublient que le premier département de Recherches cliniques dans un hôpital francophone, et l'un des premiers au Canada, a été fondé en 1952 à l'Hôtel-Dieu et que les recherches qui y ont été effectuées en hypertension ont apporté une reconnaissance et un prestige international à l'hôpital. Si ce département a quitté l'Hôtel-Dieu en 1967 pour devenir un institut autonome, cela est dû en très grande partie à une administration médiocre, incompréhensive des besoins de la recherche et de son importance dans un hôpital universitaire. [...] Mais, cela n'a pas empêché les nombreuses collaborations scientifiques entre l'IRCM et l'Hôtel-Dieu, qui ont été la source du fait que depuis 1970, de 50 % à 65 % de toutes les publications de l'Hôtel-Dieu ont été par des cliniciens-chercheurs de l'Institut de recherches cliniques de Montréal. On oublie la réputation nationale et internationale que cela a apporté à l'Hôtel-Dieu. Maintenant, l'Hôtel-Dieu a heureusement remis sur pied un centre de recherche et il faut souhaiter et entrevoir une collaboration complémentaire avec les chercheurs de l'IRCM, aussi étendue et aussi harmonieuse que par le passé, tout en respectant l'indépendance administrative et la liberté académique des deux institutions.

Conclusion

Tout cet aspect du déménagement de l'Hôtel-Dieu a été tellement absurde, mal préparé, et décidé de façon si précipitée et incohérente. Les déclarations sur l'avenir des bâtiments actuelles de l'Hôtel-Dieu variaient au début d'un immense centre d'accueil pour patients stériles et chroniques, ensuite de la part de fonctionnaires, en des bureaux régionaux pour le CRSSS et pour le ministère, et des condominiums et, récemment, un grand musée ou un transfert de la bibliothèque nationale d'après un accord de Marc-Yvan Côté et de Mme Frulla-Hébert. Ce que le ministre a violemment nié dès le lendemain lors de la période de questions au Parlement du Québec. Une telle décision serait profondément malheureuse si elle avait lieu sur le plan non seulement d'un hôpital universitaire de vieille souche au centre de Montréal, mais sur le plan canadien français parce qu'elle laisserait dans le centre-ville une majorité de lits d'institutions anglophones ! [...]

La décision de relocaliser l'Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies est loin d'être définitive, étant donné la restriction imposée par le premier ministre et son cabinet que rien ne serait fait avant d'avoir, en mai 1993, le rapport du comité chargé d'étudier l'avenir des bâtiments actuels. Les Montréalais doivent donc intensifier leur campagne afin que ce projet si saugrenu soit rejeté, tout en appuyant d'une part la volonté très légitime de Rivière-des-Prairies, d'avoir un hôpital à proximité et, d'autre part, la solution d'ajouter une nouvelle aile à l'Hôtel-Dieu et de rénover les anciennes parties. Ce qui serait la solution la moins coûteuse et la plus logique.

calibre olympique. A-t-on consulté les opinions émises en 1987-1990 par les organismes accrédités canadiens ou américains ou les a-t-on rejetée du revers de la main à l'instar du ministre en disant j'ai la « loi de mon bord » ?

D'accord il y a des problèmes à régler avec l'Institut de recherches cliniques de Montréal situé à proximité de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Avons-nous envisagé son avenir et son allégeance future ? Avons-nous en milieu francophone une telle abondance de centres d'excellence pour que l'on puisse décider unilatéralement de les ignorer et d'ignorer leur avenir surtout lorsqu'on vient tout juste de l'agrandir au coût de plus de 20 millions \$?

Voyez l'attitude de McGill qui se préoccupe de regroupement, de masse critique, de tissu urbain. Ces gens ont-ils également tort ?

□

Nous sommes d'accord pour établir un hôpital dans l'Est de la ville et nous sommes prêts en tant que médecins à y participer, encore faut-il poser les bonnes questions.

Quelle sorte d'hôpital, pour quels besoins et à quels coûts ? [...]

LE DEVOIR nous a habitué au questionnement et à l'analyse rigoureuse. Dans le cas de l'Hôtel-Dieu de Montréal, il s'agit de l'oublier, d'une institution fortement identifiée au patrimoine montréalais puisqu'elle célèbre son 350^e anniversaire. Avons-nous beaucoup de ces institutions pour nous permettre de régler son sort sans en débattre ? Il s'agit d'un bien collectif qui ne saurait être régi par des diktats mathématiques ou électoralistes.

Quelle démocratie ?

Solange Chaput Rolland

Sénateur

EST-IL ENCORE permis de penser avec respect au Canada sans s'entendre accuser de ne rien comprendre au Québec actuel ? De ne pas croire que Robert Bourassa soit le premier ou le dernier des imbéciles parce qu'il accepte son obligation nationale, et internationale, d'interroger les siens sur les futures propositions fédérales afin de sécuriser l'opinion française et américaine dont nous avons un tel besoin ? D'être « tolérés » — je n'ose plus écrire, « écoutés » — politiquement — dans une société se disant démocratique mais qui le devient de moins en moins lorsqu'elle refuse de comprendre que les relations Québec-Ottawa, et Québec-USA-France-Angleterre, etc., doivent continuer d'exister dans le respect des ententes actuelles ? Qui nous fera confiance demain, si aujourd'hui nous affirmions que nos obligations fédérales ne nous lient plus ? Que la « terre des aïeux » est devenue une île pour souverainistes et alliaristes seulement ?

A quel bon réclamer un référendum sur tous les tons si on refuse déjà les résultats ? À quoi et à qui serviront les millions dépensés pour faire entendre aux Québécois la réponse des citoyens des autres provinces, et celles des autres provinces à nos demandes, si Robert Bourassa n'en tenait nullement compte ? Au nom de quelle conception de la démocratie politique tiendrait-il un référendum sur la souveraineté avant même que le gouvernement fédéral ait déposé des propositions aptes à contenter ceux qui ont encore le mauvais goût de croire au Canada ? Faut-il me résigner à n'avoir plus le droit d'exprimer et de soutenir les croyances de tous ceux et celles qui, au Québec et ailleurs, travaillent dans le but d'assouplir notre régime fédéral pour le rendre moins « dominateur » ? Sommes-nous tous des minables parce que nous souhaitons un Canada enfin ouvert au Québec, des relations plus cordiales avec nos compatriotes anglophones nés, vivant parmi nous ? Parce que nous estimons et hautement ce « garçon », nommé Joe Clark, qui assume le poids écrasant d'une grande part de ce débat qui tourne à l'aigre dès qu'il tente de démontrer sa confiance en ceux qui veulent la continuité canadienne ?

J'avais cru tout entendre contre le vieux pays durant le référendum de mai 1980. Mais ce qui s'annonce, se prépare, se fourbit avant le futur et incertain référendum de 1992-93-94, est infiniment plus grave. Au moins, nous du Non, ne pensions point à l'époque que la victoire du Oui, aurait vu naître un Québec indépendant mais de nationalité canadienne, de passeport canadien, de monnaie canadienne, de représentations québécoises au sein du gouvernement canadien. Et de haute tenue intellectuelle à l'heure où nous réalisons avec effarement que nous ne savons plus lire, encore moins écrire, et ignorons tout du passé des pays dont nous avons emprunté les schémas de vie.

La question de 1980 voulait dire que dans un Québec souverain, l'association avec le pays d'origine n'était garantie par rien sauf la bonne volonté du partenaire historique dont nous aurions divorcé. Nous savions d'instinct que nulle aide, soutien financier ou économique ne nous seraient versés généreusement par l'autre pays auquel nous aurions imposé une indépendance qui s'écarterait de nos traditions démocratiques. Pour avoir compris cette évidence, René Lévesque fut rejeté par son propre parti et Pierre-Marc Johnson aussi. Est-ce le sort qui attend un Jacques Parizeau ayant eu le malheur de prononcer à l'étranger des paroles sensées qu'il a dû ravalier *at home* ? Ne pas vouloir d'un référendum en temps de récession et forcer les jeunes à parler anglais sur ce continent massivement anglo-canadien, c'est demeurer réaliste.

M. Parizeau sait mieux que quiconque lire les chiffres mais il sait hélas les doubler pour subventionner un FBI québécois dont la seule évocation jette une ombre sur notre avenir. L'efficacité d'un tel corps de policiers, d'agents secrets ne rassure pas tous les Américains. Nous en arriverons bientôt à vouloir tous quitter ce Québec dans lequel nous nous sentons méprisés et ignorés, pour investir à l'étranger afin de vivre dans la sécurité et pour en finir une fois pour toutes avec des prédictions dont Érasme aurait honte.

Quelle triste comédie nous nous jouons les uns et les autres. Néanmoins, jamais je ne quitterais un Québec qui, dans le respect des autres, se tournerait vers la souveraineté s'il en accourait aujourd'hui toutes les conséquences, sans se laisser endormir par des sophismes. Cependant, dans un Québec isolé des autres pays qui actuellement ne comprennent rien à nos plaintes et complaints, je n'aimerais pas vivre. Il est capital pour notre avenir, dépendant ou indépendant, que nos leaders parlent à l'étranger. Pour l'amour du ciel, laissons-les sauvegarder ce qui nous reste de patrimoine et de démocratie.

L'équipe du DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morier, Laurent Souris, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle : Pierre Beaulieu, Paul DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres), à l'information économique : Robert Dutrisac, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte, à l'information politique : José Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Jocelyne Richer (information générale et parlementaire à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page idées et événements), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpetit (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commissaires), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christine Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Caroline Bourgeois, Brigitte Cloutier, Francine Gingras, Johanne Guibaud, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major, Nathalie

Thabet (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Parier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymonde Guay (responsable du financement privé), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbail (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, France Grenier, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québecor Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858, Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS : 03708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.